



carif oref
OCCITANIE

Le marché de la formation professionnelle en Occitanie



Aperçu 2024

Avec la
participation
de



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Sommaire

Avant-propos.....	3
Synthèse	4
12 579 Organismes de formation (OF) actifs en Occitanie.....	5
Une augmentation continue du nombre d'OF.....	5
315 organismes de formation par apprentissage soit 3 % des OF.....	10
Une augmentation du nombre de demandes d'enregistrement en qualité de prestataire de formation et du taux de refus.....	12
Le bilan pédagogique des organismes de formation en 2022.....	14
2,2 millions de stagiaires formés soit + 8,5 %	14
Des durées moyennes de formation en hausse de 5 %	16
21 % des stagiaires dans des formations certifiantes.....	16
+ 13 % de stagiaires ou apprentis en Formation ouverte à distance (FOAD).....	18
21 % des stagiaires dans les Services aux personnes.....	18
Portrait pédagogique des organismes de formation en 2022	21
Le bilan financier des organismes de formation situés en Occitanie en 2022.....	22
Une augmentation du CA des OF de 18 % par rapport à 2021	23
45 % du financement de la formation professionnelle passe par les organismes gestionnaires des fonds de la formation	24
Une baisse de 3 % de la dépense publique pour la formation des agents et des publics spécifiques.....	29
2 % des OF réalisent 62 % du CA.....	30
829 euros de coût moyen stagiaire	31
L'activité principale des OF et le chiffre d'affaires	31
Le secteur associatif réalise 25 % du CA total.....	32
Portrait financier des OF en 2022 en Occitanie	35
+ 22 % d'OF sous-traitants	37
38 % des stagiaires formés dans le cadre de la sous-traitance.....	38
La sous-traitance représente 10 % du CA des OF en 2022	40
12 % des OF sont donneurs d'ordre en 2022.....	42
+ 19 % de stagiaires confiés par les OF donneurs d'ordre	43
+ 23 % d'achats de prestation de formation ou d'honoraires de formation.....	44

Chiffres clés

Les organismes de formation en Occitanie en janvier 2024

- 12 579 OF dénombrés soit 11 % des OF en France métropolitaine
- 6 555 structures individuelles (52 %)
- 45 % d'OF de moins de trois ans
- 2 920 OF (23 %) ont la Formation continue d'adultes comme activité principale (8559A)
- 4 221 OF certifiés Qualiopi pour au moins une catégorie soit + 6 % en un an

Le bilan pédagogique de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2022

- 2 164 873 stagiaires ou apprentis formés en 2022 soit + 8,5 % par rapport à 2021
- 33 heures de formation suivies par stagiaire en moyenne (hors apprentis) soit une baisse de 3 heures
- 56 % des stagiaires sont des salariés et 12 % sont des personnes en recherche d'emploi
- 21 % de stagiaires dans les formations certifiantes (visant un diplôme, un titre ou une certification)
- 21 % des stagiaires pour des formations dans les Services aux personnes et 18 % dans les Échanges et gestion
- 431 186 stagiaires formés à distance soit + 13 %

Le bilan financier de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2022

- 1,8 milliard d'euros de produits de la formation professionnelle (+ 18 % en un an)
- 45 % proviennent des opérateurs de compétences, de la caisse des dépôts et consignations, des associations Transition professionnelle en tant que financeur final
- 31 % des produits totaux déclarés sont destinés aux contrats d'apprentissage
- 6 % sont dédiés au CPF
- La formation continue d'adultes (8559A) a généré 789 650 789 euros soit 44 % des produits totaux perçus par les OF.

Avant-propos

Les Organismes de formation (OF) doivent procéder à leur immatriculation, par le biais de la procédure de déclaration d'activité auprès du Préfet de région dès la conclusion de la première convention du premier contrat de sous-traitance ou du premier contrat de formation professionnelle (Article L6351-1 du Code du travail). Cette immatriculation est obligatoire quel que soit le statut juridique, mais également le volume de prestations développées, y compris si la formation est marginale par rapport au reste de l'activité.

Une fois immatriculés, les OF ont l'obligation de renseigner le Bilan pédagogique et financier (BPF) tous les ans et de l'adresser à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). La loi du 5 septembre 2018 étend ces obligations aux centres de formation par apprentissage.

Le BPF constitue une clé d'entrée pour le contrôle administratif et financier exercé par le Service régional de contrôle de la formation et politique des titres professionnels. Il fournit, annuellement, des informations permettant une meilleure connaissance de l'activité de formation en région et de son évolution.

Eléments de méthodologie :

La présente étude a pour objectif de décrire le marché de la formation professionnelle. Pour cela, la première partie dresse le profil des organismes de formation immatriculés dans la région au 2 janvier 2024. La suite de l'étude est basée sur les BPF (exercice 2022) et retient exclusivement les organismes de formation ayant déclaré un chiffre d'affaires non nul. Elle analyse les informations pédagogiques concernant les stagiaires formés par ces OF et les informations financières correspondantes. Elle se termine par un zoom sur la sous-traitance.

Il est important de préciser que, dans les BPF, les organismes de formation renseignent leur chiffre d'affaires du point de vue du financeur final. Les transferts institutionnels en matière de financement de la formation professionnelle n'apparaissent pas tout comme les co-financements de formation.

Source et champ :

Les données BPF sont fournies par la DREETS Occitanie (Cerfa n°10443*16). Des données complémentaires issues de la [liste publique des organismes de formation](#) sont également mobilisées. Les différentes annexes au projet de loi de finance sur la formation professionnelle, appelé Jaune budgétaire, sont utilisées avec mention de la page correspondante.

Synthèse

Le marché de la formation est ponctué d'entrées et de sorties d'organismes de formation. Toutefois, le nombre d'organismes de formation continue d'augmenter en région. En janvier 2024, l'Occitanie en compte plus de 12 500 soit + 6 % en un an. La structure du marché de la formation continue sa mutation avec de plus en plus de structures individuelles. Elles représentent désormais plus de la moitié des OF. L'exigence qualité dans la formation professionnelle, attestée par l'obtention de la certification Qualiopi concerne un tiers des OF avec une forte proportion d'OF du secteur public et parapublic.

Le nombre de stagiaires formés est de 2,2 millions de stagiaires en 2022 (+ 8,5 % en un an) pour 102,8 millions d'heures. En règle générale, les publics continuent de se former mais sur des durées plus courtes. Hors apprentis, la durée moyenne des formations baisse de 4 heures par rapport à 2019. Il peut s'agir de modules complémentaires à des formations déjà suivies, des recyclages... Les salariés restent le premier public formé suivis des agents de la fonction publique territoriale ou d'État puis des personnes en recherche d'emploi. Les particuliers se sont formés à leurs frais surtout en 2020 et continuent de le faire, seulement la progression observée pendant l'année de crise Covid s'est estompée.

Les stagiaires formés se retrouvent dans les domaines de spécialité des Services aux personnes, des Échanges et gestion, des Services à la collectivité. La Sécurité des biens et des services, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité) et la Santé restent les groupes de spécialité de formation qui concentrent le plus grand nombre de stagiaires. Plus de 400 000 stagiaires (20 %) ont suivi une formation ouverte à distance, leur nombre augmente de 13 % en un an.

Le Chiffre d'affaires (CA) de la formation professionnelle continue sa progression avec + 18 % en un an pour un montant total d'environ 1,8 milliard d'euros. Les organismes gestionnaires des fonds de la formation, portés par l'apprentissage, constituent le premier financeur final de la formation professionnelle. En effet, les contrats d'apprentissage concentrent 31 % du CA total tout dispositif de formation confondu. Les montants générés continuent d'augmenter encore cette année. Le CPF enregistre un montant quasi-identique à celui de 2021. Du côté des dépenses institutionnelles, les pouvoirs publics continuent de financer la formation des agents de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État (+ 18 %) en revanche la dépense pour la formation des publics spécifiques baisse (- 7 %).

En 2022, les OF qui ont formé des stagiaires pour le compte d'autres OF augmentent avec une place particulière pour les OF du secteur associatif, plus nombreux avec des montants issus des contrats de sous-traitance plus importants. Les structures individuelles restent très actives en matière de sous-traitance toutefois avec des chiffres d'affaires peu conséquents. La certification Qualiopi dans ces OF formant pour le compte d'autres est encore timide. Ce dernier point sera à analyser pour les déclarations des bilans pédagogiques et financiers en 2023.

Les organismes de formation actifs en Occitanie en janvier 2024

12 579 Organismes de formation (OF) actifs en Occitanie

Une augmentation continue du nombre d'OF

En janvier 2024¹, 12 579 Organismes de formation (OF) actifs dont 315 Organismes/Centres de formation par apprentissage (OFA/CFA) sont dénombrés en Occitanie. Avec un organisme de formation sur dix en France² (11 %), la région est la troisième comptant le plus grand nombre d'OF derrière l'Île-de-France (26 %) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (13 %). En un an, leur nombre augmente de 6 % soit un peu moins vite qu'en France³.

Nombre d'OF actifs et d'OFA-CFA, répartition départementale, taux d'équipement en 2024 et évolution annuelle en Occitanie

Département	Nombre d'OF actifs	Dont OFA - CFA	% OF par département	Taux d'équipement ⁴ en 2024	Évolution annuelle nombre d'OF	Evolution annuelle nombre d'OFA
Ariège	218	-	2%	24	7%	18%
Aude	534	13	4%	25	4%	13%
Aveyron	348	9	3%	22	3%	13%
Gard	1 286	35	10%	29	4%	21%
Haute-Garonne	4 124	104	33%	42	4%	0%
Gers	318	8	3%	29	7%	25%
Hérault	3 271	86	26%	43	7%	50%
Lot	238	s	2%	25	12%	-33%
Lozère	79	s	1%	18	0%	33%
Hautes-Pyrénées	301	s	2%	22	2%	25%
Pyrénées-Orientales	745	25	6%	26	11%	17%
Tarn	692	14	6%	30	7%	20%
Tarn-et-Garonne	425	12	3%	27	8%	20%
Occitanie	12 579	315	100%	34*	6%	18%

Sources : DREETS Occitanie ; Insee, [Estimations de population au 1^{er} janvier 2024](#) - traitement Carif-Oref Occitanie

***Note de lecture** : En région Occitanie, le taux d'équipement est de 34 OF pour 10 000 habitants âgés de 15 à 64 ans.

s : secret statistique

La répartition départementale reste inchangée par rapport à 2023 avec 33 % des OF en Haute-Garonne et 26 % dans l'Hérault. Les départements du Lot et des Pyrénées-Orientales enregistrent les hausses les plus significatives (avec respectivement + 12 % et + 11 %) suivis du Tarn-et-Garonne (+ 8 %). L'Ariège, le Gers, l'Hérault et le Tarn enregistrent la même hausse du nombre d'OF (+ 7 %). Exceptée la Lozère qui conserve le même nombre d'OF depuis trois ans, tous les départements sont concernés par cette hausse.

¹ Nombre d'OF actifs au 2 janvier 2024

² Plus de 125 000 organismes de formation en France en 2024 selon la liste publiée des organismes de formation

³ Environ + 9,7 %

⁴ Nombre d'OF pour 10 000 personnes âgées de 15 à 64 ans

Le taux d'équipement en région est deux points plus important qu'en 2023 en accord avec une population en âge de se former en légère croissance.

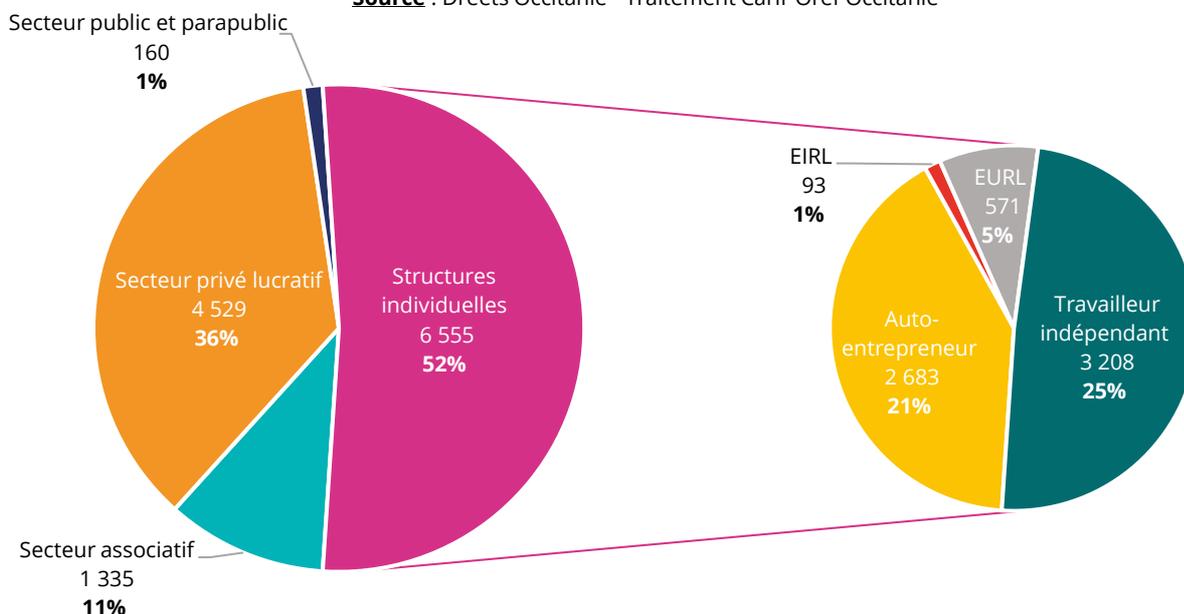
52 % des organismes de formation sont des structures individuelles

Note : Le secteur privé regroupe les organismes à but lucratif en dehors des structures à caractère individuel que l'on retrouve dans les structures individuelles.

En 2024, la structure du marché de la formation poursuit son évolution avec de plus en plus de structures individuelles à savoir des auto-entrepreneurs⁵, des travailleurs indépendants, des Entreprises unipersonnelles ou individuelles à responsabilité limitée (EURL et EIRL). Elles représentent désormais plus de la moitié des OF en région (52 %) soit + 3 points en un an. La part des OF du secteur privé continue de baisser (- 2 points sur la période).

Les OF selon le statut juridique en Occitanie en 2024

Source : Dreeets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



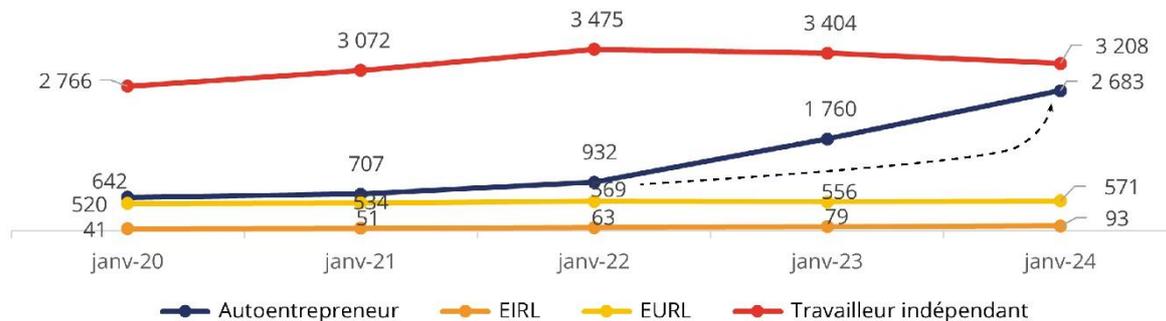
Par rapport à 2023, le nombre d'OF du secteur privé reste stable et les secteurs associatif et public et parapublic enregistrent des baisses de respectivement 5 et 4 %. A l'inverse, le nombre de structures individuelles croit presque deux fois plus vite qu'en moyenne (+ 13 % en un an contre + 6 % pour l'ensemble des OF). Cette croissance est surtout remarquable pour les OF sous statut d'auto-entrepreneur ou micro-entrepreneur qui enregistrent + 52 % en un an. Sur les cinq dernières années, le nombre d'auto-entrepreneur n'a cessé d'augmenter⁶ comme dans l'ensemble de l'économie. Ils représentent, 41 % des structures individuelles soit une part qui se rapproche de celle des travailleurs indépendants (49 %).

⁵ Un auto-entrepreneur est un travailleur indépendant toutefois un travailleur indépendant n'est pas forcément un auto-entrepreneur. L'auto-entrepreneur peut exercer en tant qu'artisan, commerçant ou profession libérale, et ce, à titre principal (exclusivement auto-entrepreneur) ou complémentaire (en parallèle d'un statut de salarié, retraité, étudiant...). Pour la définition voir [rubrique](#) Qu'est-ce qu'une auto-entreprise ? Un statut pour entreprendre en toute simplicité ?

⁶ [En 2021, les revenus d'activité des non-salariés rebondissent](#), Insee Première n°1961, juillet 2023

Évolution du nombre de structures individuelles en Occitanie selon le statut juridique entre 2020 et 2024

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Les formateurs peuvent être occasionnels ou exercer exclusivement leur activité à leur compte. Les auto-entrepreneurs peuvent changer de statut et sont tenus de le faire à partir d'un certain seuil de Chiffre d'affaires (CA). En 2018, ce seuil a été multiplié par deux⁷ et à cela, s'ajoute la réforme de la formation professionnelle de la même année libéralisant le marché de la formation professionnelle. En 2019, survient la crise sanitaire liée à la Covid 2019 qui a fait émerger une hausse de création d'entreprises notamment sous statut de micro-entrepreneur (+ 10,5 % en Occitanie entre 2019 et 2020) sans que cette dernière soit observée dans l'Enseignement⁸. Au lendemain de cette crise, le nombre de micro-entrepreneurs⁹ augmente notamment parmi les OF au détriment du statut de travailleur indépendant en région.

45 % des OF ont moins de trois ans

Avec une part de 18 %, près de deux OF sur dix sont en activité depuis moins d'un an. La dynamique structurelle du marché est encore changeante. Les mouvements d'OF avec des nouveaux entrants sous-tend à un rajeunissement du marché. La plupart des OF créés en 2022 sont restés sur le marché (+ 19 % d'OF âgés entre 1 et moins de 2 ans). Les OF de plus de 20 ans conservent une part peu variable d'une année sur l'autre (8 % en 2023).

Répartition des OF actifs selon l'ancienneté en janvier 2024 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



⁷ Insee Analyses Centre-Val de Loire, n°100, septembre 2023, [L'activité des micro-entrepreneurs est souvent un complément](#)

⁸ Insee conjoncture Occitanie, n°27, juillet 2021, [Bilan économique Occitanie](#)

⁹ Entre janvier 2022 et 2024, le nombre d'OF sous statut d'auto-entrepreneur est multiplié par 3 en région.

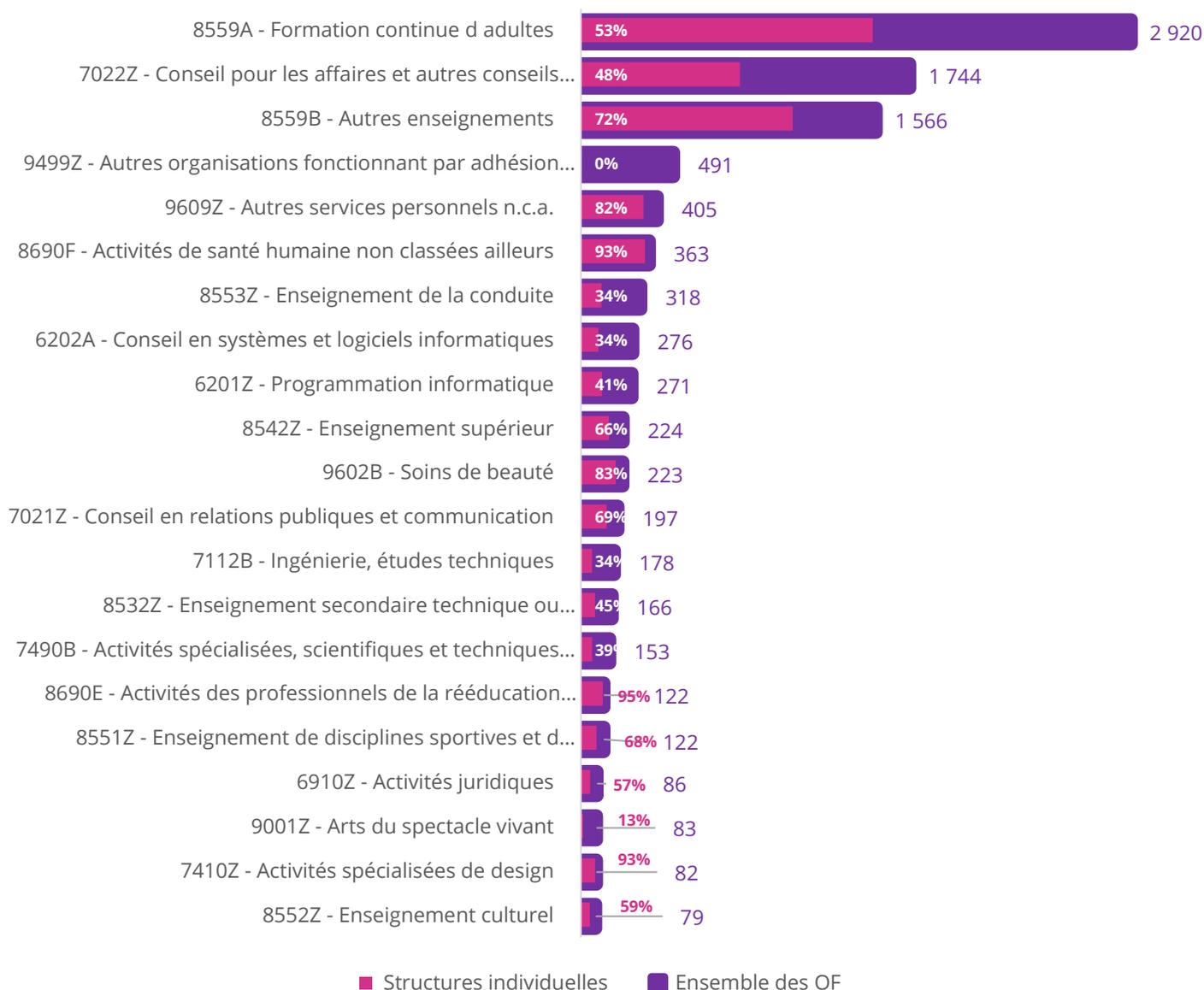
23 % des OF ont pour activité principale la formation continue d'adultes (code NAF)

En 2024, 2 920 OF déclarent la formation continue d'adultes comme activité principale. Cela représente 23 %, soit une part plutôt stable (22 % en 2023) dans les activités principales des organismes de formation. Les Autres enseignements¹⁰ (8559B) totalisent une part de 12 % et l'Enseignement de la conduite, 3 %.

Les structures individuelles représentent 53 % des OF dans la formation continue d'adultes (8559A) et 72 % dans les Autres enseignements (8559B).

Activités principales des organismes de formation en Occitanie en 2024 et part des structures individuelles

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



¹⁰ [Autres enseignements 85.59B](#) : comprend le tutorat universitaire, les centres de formation offrant des cours de rattrapage, les cours de révision en vue d'examens professionnels, les activités de soutien scolaire (aide aux devoirs), les cours de langues ou d'informatique hors formation professionnelle continue, etc.

+ 6 % d'OF certifiés Qualiopi en un an

En 2024, 4 221 OF sont certifiés pour au moins une catégorie. Ce chiffre est en hausse de 6 % par rapport à 2023. La part d'OF certifiés reste stable, 34 % en 2024 contre un tiers un an avant. Les Actions de formation proprement dites restent majoritaires (83 %). Au regard des évolutions récentes de la législation¹¹, la certification Qualiopi pourrait davantage concerner les nouveaux OF bénéficiant de contrats de sous-traitance.

Nombre d'OF certifiés Qualiopi par modalité en janvier 2023 et 2024 et évolution en Occitanie

	Catégories certifiées	2024	2023	Évolution 2023-2024
Une catégorie	Actions de formation	3 491	3 323	5%
	Bilans de compétences	36	29	24%
	VAE	s	s	s
	Actions de formation par apprentissage	9	11	-18%
Deux catégories	Actions de formation + Bilans de compétences	212	192	10%
	Actions de formation + VAE	86	81	6%
	Actions de formation + Actions de formation par apprentissage	207	170	22%
	Bilans de compétences + VAE	13	10	30%
Trois catégories	Actions de formation + Bilans de compétences + VAE	38	35	9%
	Actions de formation + Bilans de compétences + Actions de formation apprentissage	14	13	8%
	Actions de formation + VAE + Actions de formation apprentissage	61	60	2%
Toutes	Actions de formation + Bilans de compétences + VAE + Actions de formation en apprentissage	52	52	-
Total		4 221	3 976	6%

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

s : secret statistique

Dans le secteur public et parapublic, on compte près de 8 OF sur dix certifiés Qualiopi (78 %) pour au moins une catégorie. La part de certifiés dans le secteur associatif et dans le secteur privé lucratif sont similaires soit respectivement 52 et 54 %.

Tous types d'OF confondus, la catégorie Actions de formation est la plus représentée alors que dans le secteur public et parapublic, la moitié des OF sont certifiés pour la catégorie Actions de formation, les certifications pour les catégories doubles et triples représentent chacune 15 % et un quart des OF sont certifiés pour les quatre catégories.

¹¹ [Arrêté du 31 mai 2023](#) portant sur le renforcement des modalités d'audit des OF et l'harmonisation des pratiques d'audit des organismes certificateurs, voir [ici](#)

315 organismes de formation par apprentissage soit 3 % des OF

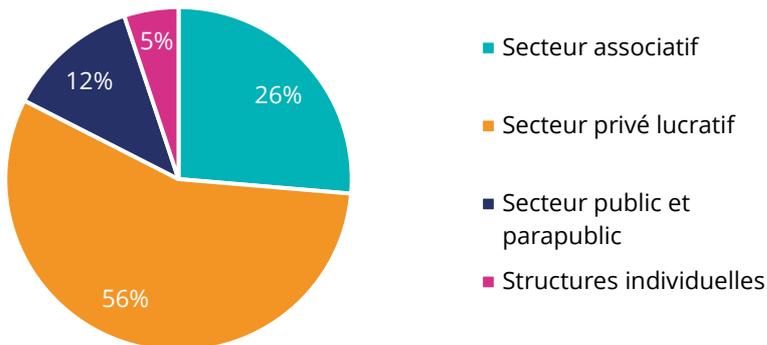
56 % des OFA-CFA sont issus du secteur privé lucratif

En janvier 2024, 315¹² OFA-CFA actifs sont implantés en Occitanie, 33 % sont situés en Haute-Garonne, 27 % dans l'Hérault et 11 % dans le Gard.

Le secteur privé lucratif est particulièrement représenté avec une part de 56 % suivi du secteur associatif (26 %). Cette répartition s'observe dans la plupart des départements notamment sur le littoral, le Tarn, la Haute-Garonne et le Gers. Elle change dans les départements du nord de la région où le secteur public et parapublic est plus représenté.

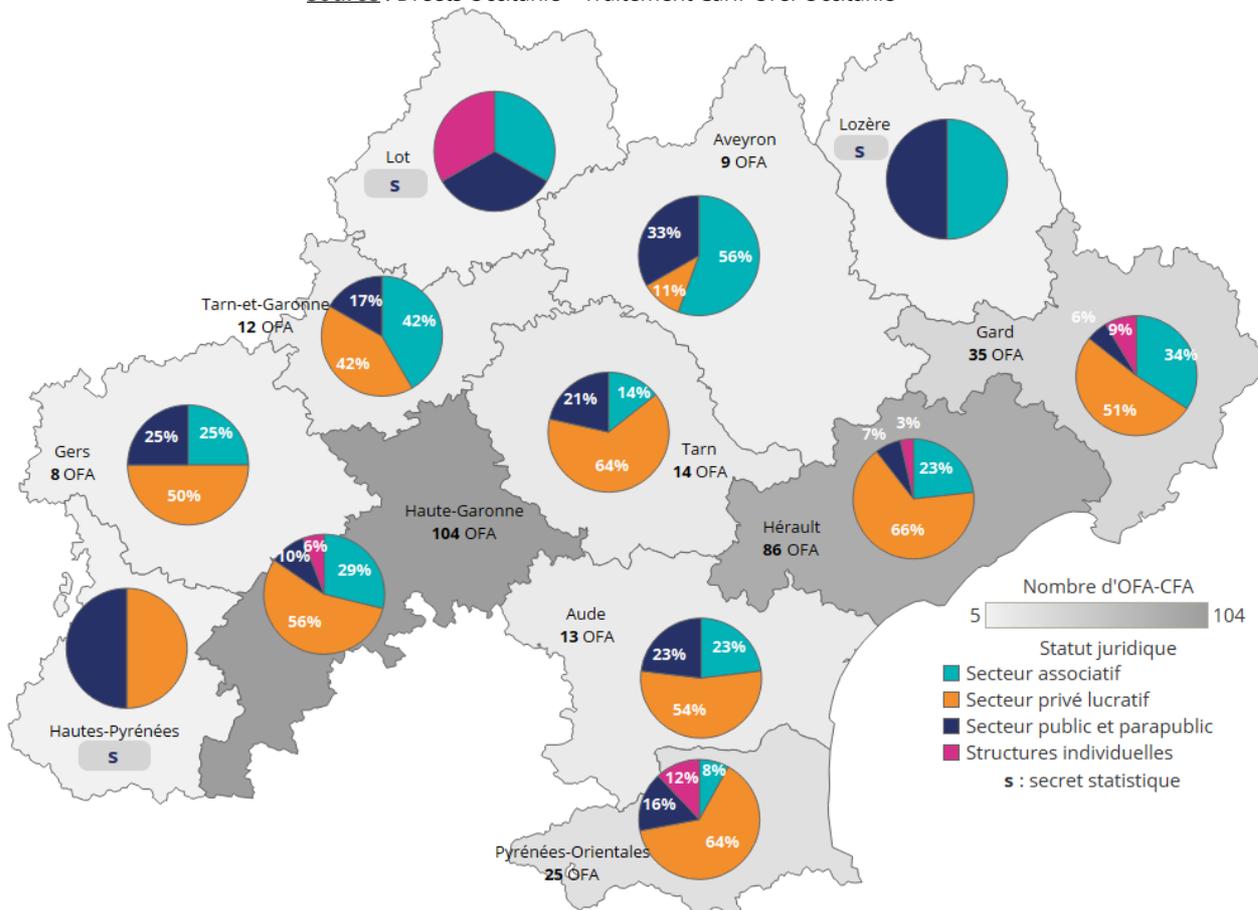
Répartition des OFA-CFA actifs selon le statut juridique en janvier 2024 en Occitanie

Source : DREETS Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Répartition des OFA-CFA selon le statut juridique dans les départements d'Occitanie en janvier 2024

Source : Drets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



¹² Il s'agit d'OFA-CFA déclarés i.e. ayant déposé leurs statuts à la Dreets, ils n'ont parfois pas d'activité de formation apprentissage.

Les OFA-CFA comptent des nouveaux entrants/déclarés sur le marché de la formation, toutefois, un tiers ont 20 ans ou plus. Ce qui prêche à croire que les OF présents sur le marché depuis plusieurs années se sont ouverts à l'apprentissage¹³.

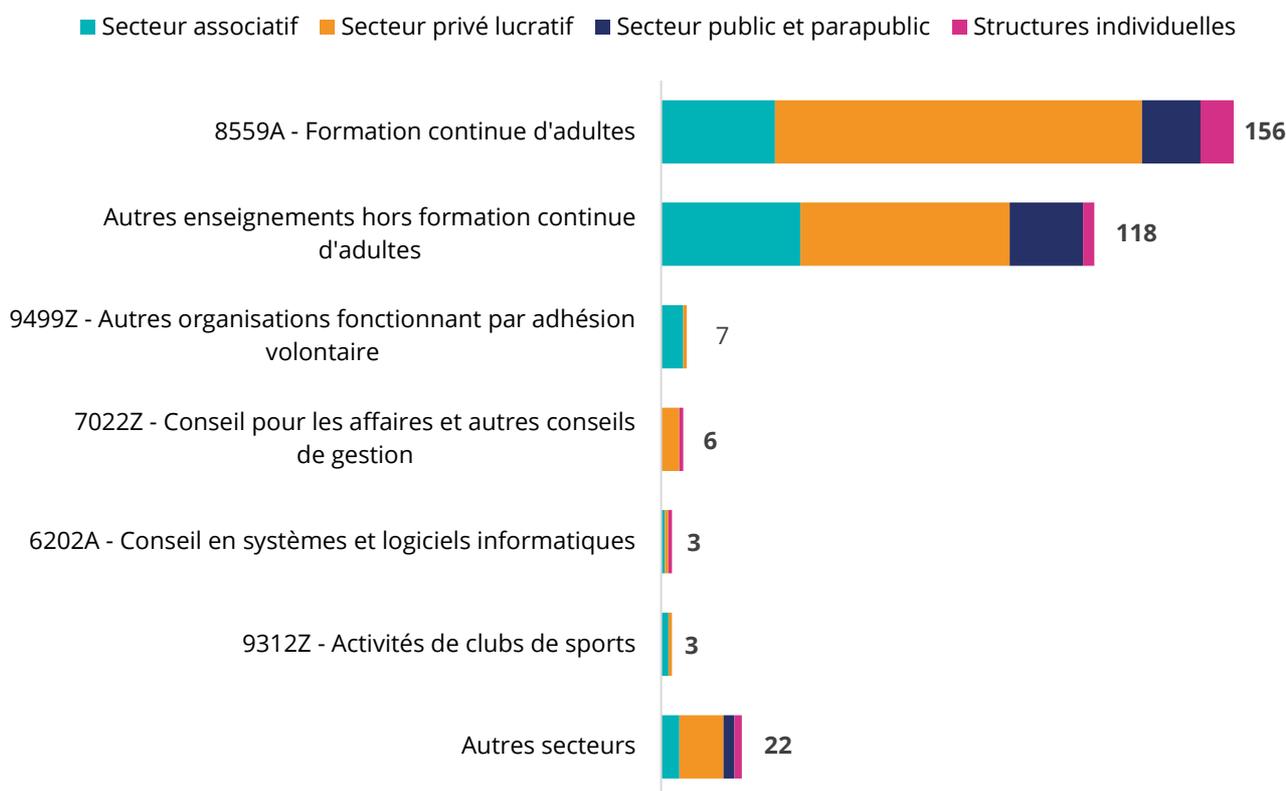
La formation continue d'adultes est l'activité principale (NAF) de 56 % des OFA-CFA

En 2024, la moitié des OFA-CFA a pour activité principale la formation continue d'adultes. L'ensemble des activités liées à l'Enseignement¹⁴ concentrent une part de 37 % avec en grande majorité l'Enseignement secondaire technique ou professionnel suivi des Autres enseignements et de l'Enseignement supérieur.

Les OFA-CFA du secteur privé relèvent principalement de la Formation continue d'adultes et présentent la plus grande diversité de secteurs d'activité principale au sens de la NAF. Ils sont présents par exemple dans la Construction aéronautique et spatiale, la Programmation informatique... A l'inverse le secteur public et parapublic est présent dans l'Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale (8412Z) et les Activités hospitalières.

Activité principale des OFA-CFA selon le statut juridique en janvier 2024 en Occitanie

Source : Drees Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



¹³ Pour en savoir plus sur l'apprentissage consulter l'[Observatoire de l'apprentissage](#)

¹⁴ Code NAF commençant par 85

Une augmentation du nombre de demandes d'enregistrement en qualité de prestataire de formation et du taux de refus

En 2023, 3 460 déclarations d'activité ont été déposées en Occitanie. Par rapport à 2020, ce nombre augmente de 90 %. Cette hausse découle de la pleine mise en œuvre de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Plusieurs aspects de cette loi peuvent être mis en avant pour expliquer la hausse constatée dont la certification Qualiopi¹⁵ et l'augmentation des financements publics.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2022, la détention de la certification Qualiopi est obligatoire pour obtenir des financements publics ou mutualisés. Ces derniers sont en hausse depuis le déploiement du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) et la libéralisation de dispositifs tels que le Compte personnel de formation (CPF) ou encore l'apprentissage. La certification Qualiopi repose sur plusieurs critères et l'obtention d'un numéro de déclaration d'activité auprès de la Dreets est une première étape pour bénéficier de financements publics. Cette démarche n'était pas effectuée par de nombreux sous-traitants d'OF.

Les demandes d'enregistrement en qualité de prestataire de formation professionnelle entre 2019 et 2023 en Occitanie

	Nombre de déclarations d'activité déposées	Nombre de refus	% Refus
2019	1 751	270	15%
2020	1 820	295	16%
2021	2 609	535	21%
2022	3 108	837	27%
2023	3 460	1 209	35%

Source : Bilan de l'activité du service régional de contrôle de la formation professionnelle et de la politique des titres professionnels 2023

En 2023, 1 209 décisions de refus d'enregistrement ont été notifiées en région Occitanie, soit 35 % des demandes déposées. Le nombre et la proportion de refus d'enregistrement sont en hausse depuis 2021¹⁶ dans un contexte de lutte contre la fraude au système de la formation professionnelle.

¹⁵ Pour aller plus loin, consulter la page [ici](#)

¹⁶ Voir [Bilan de l'activité du service régional de contrôle de la formation professionnelle et de la politique des titres professionnels 2023](#)

Les bilans pédagogiques et financiers en Occitanie en 2022

Le bilan pédagogique des organismes de formation en 2022

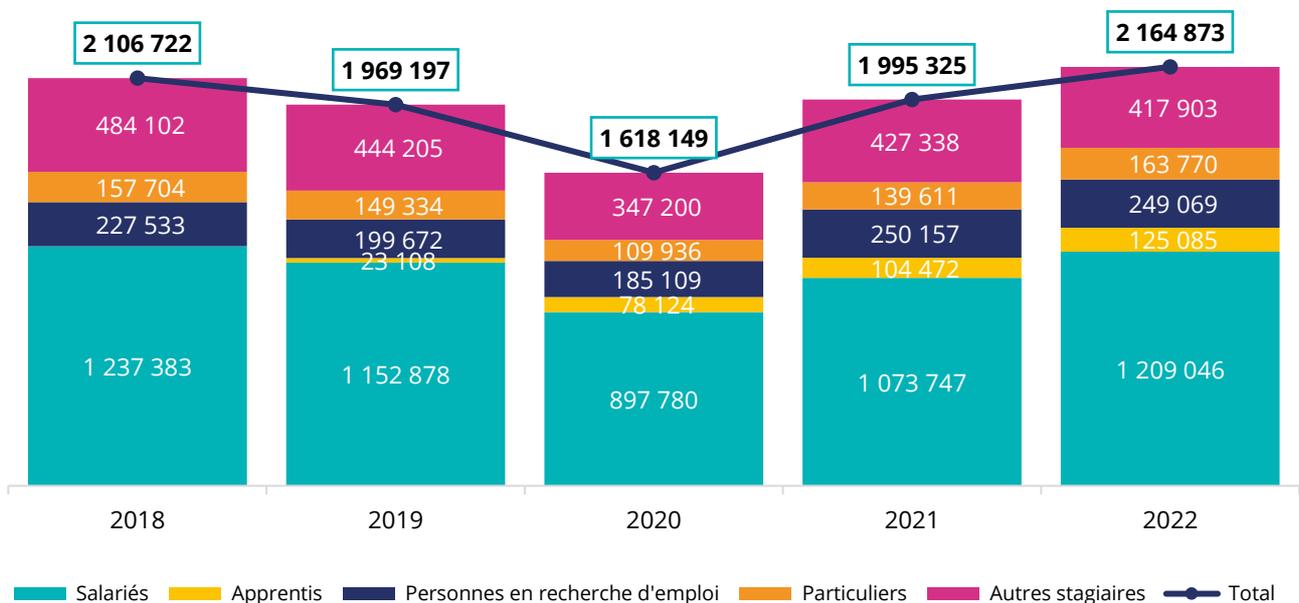
Précaution de lecture : les données utilisées sont issues des formulaires BPF renseignés pour l'exercice 2022. Il est important de préciser que **seuls les OF dont le siège social est situé dans la région sont pris en compte**.

2,2 millions de stagiaires formés soit + 8,5 %

2 164 873 stagiaires ont été formés par les OF dont le siège social est situé en Occitanie en 2022. Leur nombre continue d'augmenter, + 8,5 % par rapport à 2021, toutefois à un rythme moins important (+ 23 % entre 2020 et 2021).

Nombre de stagiaires formés par les OF en Occitanie de 2018 à 2022

Source : Dcrets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



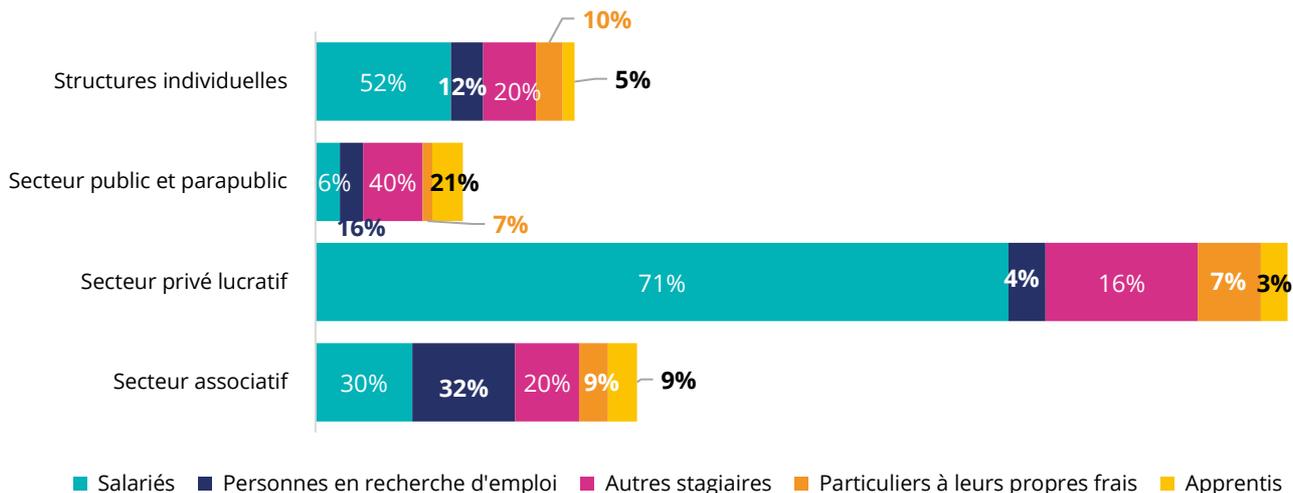
Les salariés représentent 56 % des formés. Ils restent majoritaires parmi les formés. La part des personnes en recherche d'emploi est stable par rapport à 2021 avec 12 % (- 1 point en un an) tout comme celle des particuliers à leur propre compte, 8 % (+ 1 point). Les autres stagiaires (agents de la fonction publique, dirigeants non-salariés, bénévoles...) représentent près d'un cinquième des formés (19 %).

Par rapport à 2018, le nombre de stagiaires est en hausse de 3 %. Au fil des années, leur nombre selon la catégorie connaît des tendances d'évolution disparates. Entre 2018 et 2022, les autres stagiaires enregistrent la baisse la plus importante (- 14 %) et les personnes en recherche d'emploi, la plus forte hausse avec + 9 %. Le nombre de salariés est en baisse (- 2 %) car les importantes hausses de la période de crise sanitaire et post crise compensent les baisses précédentes. Si cette tendance haussière continue de s'observer, elle pourrait être assimilée à une appropriation des dispositifs existants (CPF, transition professionnelle) pour des besoins de formation continue qui s'ancrent dans les pratiques. La tendance est la même du côté des particuliers à leurs propres frais.

Le public salarié constituant la plupart des formés, certains types d'OF se concentrent majoritairement sur eux. C'est le cas des OF du secteur privé lucratif (71 % de salariés parmi les formés) et des structures individuelles (52 %). Le secteur public et parapublic quant à lui rassemble principalement les autres stagiaires (40 %) et les apprentis (21 %). Cela est dû à la présence de l'Enseignement supérieur, de Greta, du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), d'organismes en charge du ministère de la Santé¹⁷ ou de l'Agriculture¹⁸, etc.

Profil des publics formés selon le statut juridique des OF en Occitanie en 2022

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Globalement, le secteur privé lucratif forme 57 % des stagiaires, le secteur associatif 19 % et les structures individuelles 15 %. La demande de formation des salariés (73 %), des particuliers (49 %) et des autres stagiaires (46 %) est davantage captée par les OF du secteur privé lucratif. A l'inverse, les personnes en recherche d'emploi sont davantage formées par le secteur associatif ainsi que les apprentis que l'on retrouve dans des proportions similaires dans les structures du secteur public et parapublic et associatif.

Répartition des stagiaires selon le profil et le statut juridique des OF en Occitanie en 2022

	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total général
Salariés	10%	73%	3%	14%	100%
Apprentis	30%	27%	31%	12%	100%
Personnes en recherche d'emploi	53%	19%	12%	17%	100%
Particuliers à leurs propres frais	22%	49%	8%	21%	100%
Autres stagiaires	20%	46%	18%	16%	100%
Total	19%	57%	9%	15%	100%
Total nombre de stagiaires	409 543	1 237 819	187 615	329 896	2 164 873

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie

¹⁷ Agents de la fonction publique relevant de ces [instances](#)

¹⁸ Agents de la fonction publique relevant de ces [instances](#)

Des durées moyennes de formation en hausse de 5 %

En 2022, 102,8 millions d'heures sont dispensés dont 35 millions pour les apprentis (34 %). Par rapport à 2021, près de 5 millions d'heures de formation en plus ont été suivies soit + 5 % tout profil confondu. Hors apprentis, seuls les salariés enregistrent une hausse du nombre d'heures de formation (+ 8 %). Du côté des apprentis l'augmentation observée peut s'expliquer aussi bien par la hausse du nombre d'apprentis que par un nombre de déclarations des CFA plus important¹⁹.

Heures et durées moyennes de formation selon le profil des stagiaires en Occitanie de 2019 à 2022

	Heures de formation dispensées en 2022			Durée moyenne et évolutions		
	Nombre	Répartition	Évolution 2021 - 2022	Durée moyenne	Évolution 2021 - 2022	Évolution depuis 2019
Salariés	24 432 286	24%	8%	20 h	- 1 h	- 5 h
Apprentis	35 304 105	34%	20%	282 h	- 0,3 h	14 h
Personnes en recherche d'emploi	22 960 124	22%	-7%	92 h	- 6 h	- 25 h
Particuliers à leurs propres frais	8 373 911	8%	2%	51 h	- 7 h	- 3 h
Autres stagiaires	11 794 654	11%	-10%	28 h	- 2 h	1 h
Ensemble	102 865 080	100%	5%	48 h	- 2 h	7 h
Ensemble (hors apprentis)	67 560 975	66%	-1%	33 h	- 3 h	- 4 h

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie

Les formations sont en moyenne plus courtes (en heures) qu'en 2021. Les personnes en recherche d'emploi enregistrent le recul le plus marqué, 6 heures de formation en moins par rapport à 2021 à nombre de formés égal. Les particuliers qui continuent de se former (+ 17 % de stagiaires) choisissent des formations relativement plus courtes. En effet, les durées moyennes de formation hors apprenti baissent d'environ 3 h en moyenne tous les ans depuis 2020. Elles atteignent ainsi leur niveau le plus bas en 2022.

21 % des stagiaires dans des formations certifiantes

Les formations certifiantes visent l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle, d'un Certificat de qualification professionnelle (CQP) enregistré ou non au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire spécifique (RS) ou encore une habilitation. Elles concentrent plus de 460 000 stagiaires et les autres formations près de 1,7 millions (77 %). Les bilans de compétences et les actions d'accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) regroupent chacun 1 % des stagiaires. Au niveau national, 24 % des stagiaires sont dans des formations certifiantes²⁰ et sont accompagnés à la VAE (contre 22 % en Occitanie).

¹⁹ Les CFA avaient jusqu'au 31/12/2021 pour se mettre en conformité avec les exigences des OF classiques dont l'obligation de renseigner le BPF. Les CFA historiques n'ayant pas encore de numéro de DA étaient exemptés à titre transitoire jusqu'en 2022.

²⁰ Annexe au Projet de loi de finances (PLF) pour 2024 - Formation professionnelle P.205

Répartition des stagiaires selon l'objectif général des formations dispensées et le statut juridique des OF en 2022

	Formations certifiantes	Autres formations professionnelles	Bilans de compétences	Actions d'accompagnement à la VAE	Nombre de stagiaires
Secteur associatif	23%	76%	1%	1%	409 317
Secteur privé lucratif	18%	80%	1%	0%	1 237 843
Secteur public et parapublic	40%	59%	0%	1%	187 615
Structures individuelles	20%	78%	1%	1%	330 334
Total général	21%	77%	1%	1%	2 165 109

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie

Par rapport à 2021, le nombre de stagiaires accompagnés dans le cadre de la VAE baisse de moitié (- 52 %) après une année 2021 record. A l'inverse le nombre de stagiaires ayant effectué un bilan de compétences est en hausse (+ 26 %). Le nombre de stagiaires dans les formations certifiantes reste stable avec :

- des effectifs dans les formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un CQP enregistré au RNCP stables (- 0,2 %).
- une baisse de 4 % dans les formations visant une certification dont CQP ou habilitation enregistrée au RS.

Répartition des stagiaires dans les formations certifiantes selon le statut juridique en 2022

	Formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un CQP enregistré au RNCP					Autres formations certifiantes		
	Niveau 6 à 8 (Licence, Master, diplôme d'ingénieur, Doctorat...)	Niveau 5 (BTS, DUT, écoles de formation sanitaire et sociale ...)	Niveau 4 (Bac pro, BT, BP, BM...)	Niveau 3 (BEP, CAP...)	Niveau 2	Formations visant une certification (dont CQP) sans niveau de qualification	Formations visant une certification (dont CQP) ou une habilitation enregistrée au RS	Formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS
Secteur associatif	22%	24%	28%	25%	11%	10%	13%	24%
Secteur privé lucratif	38%	44%	40%	29%	32%	66%	70%	41%
Secteur public et parapublic	16%	19%	28%	42%	46%	3%	5%	8%
Structures individuelles	24%	12%	5%	5%	11%	21%	12%	27%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Répartition par niveau	31%	19%	19%	24%	1%	5%		

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie

+ 13 % de stagiaires ou apprentis en Formation ouverte à distance (FOAD)

En 2022, plus de 400 000 stagiaires ont suivi tout ou partie de leur formation à distance. Cela représente 20 % des stagiaires formés au cours de l'année en région. Dans les OF du secteur privé lucratif, près de 3 stagiaires sur 10 (29 %) sont formés dans le cadre de la FOAD. Dans les OF du secteur associatif, du secteur public et parapublic, seulement 9 % sont formés à distance.

Par rapport à 2021, 51 000 stagiaires de plus ont été formés à distance en région (+ 13 %). Seuls les OF du secteur privé lucratif enregistrent une hausse d'effectifs en FOAD. Dans les autres types d'OF un recul est enregistré. Ce résultat interroge la digitalisation des parcours de formation, l'accompagnement des OF dans l'adaptation des pratiques pédagogiques.

Effectifs en FOAD, répartition, part selon le statut juridique des OF et évolution annuelle en Occitanie en 2022

	Stagiaires et apprentis ayant suivi une FOAD	Répartition des stagiaires et apprentis	Part des formés par type d'OF	Évolution 2021- 2022
Secteur associatif	36 735	9%	9%	-36%
Secteur privé lucratif	355 569	82%	29%	31%
Secteur public et parapublic	16 805	4%	9%	-32%
Structures individuelles	22 077	5%	7%	-17%
Total général	431 186	100%	20%	13%

Source : Dcrets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

21 % des stagiaires dans les Services aux personnes

En 2022, 59 % des stagiaires se retrouvent dans le domaine des services (Code NSF commençant par 3) avec :

- 21 % dans les Services aux personnes²¹ avec les groupes de spécialité Santé ; Enseignement, formation ; Spécialités plurivalentes sanitaire et social ;
- Les Échanges et gestion²² (18 %) avec les groupes de spécialité des Finances, banque, assurances ; Transports, manutention, magasinage ; Commerce, vente ;
- Les Services à la collectivité (11 %) portés principalement par la Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité) ;
- La Communication et information (7 %) qui comprend l'Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données.

Les domaines de la production (Code NSF commençant par 2), disciplinaire (1) et du développement personnel (4) regroupent chacun un peu plus d'un stagiaire sur dix. Cette répartition varie peu par rapport à celle observée en 2021.

²¹ Domaines de spécialité en 17 postes, de 330 à 336 voir [Nomenclatures des formations CNIS P.6 à 9](#)

²² Domaines de spécialité en 17 postes, de 310 à 315 voir [Nomenclatures des formations CNIS P.6 à 9](#)

Répartition des stagiaires selon les domaines de spécialité de formation en 17 postes en Occitanie en 2022

Domaines de spécialité de formation en 17 postes	Part des stagiaires	Part des heures stagiaires	Durée moyenne (en heures)
🚒 33 - Services aux personnes	21%	23%	53
€ 31 - Échanges et gestion	18%	17%	45
▪ 41 - Domaines des capacités individuelles	12%	8%	33
➤ 34 - Services à la collectivité	11%	3%	13
☎ 32 - Communication et information	7%	6%	42
⚙ 25 - Mécanique, électricité, électronique	4%	5%	59
📖 12 - Sciences humaines et droit	3%	3%	47
📚 10 - Formations générales	3%	2%	35
π 11 - Mathématiques et sciences	3%	2%	36
🗑 22 - Transformations	2%	3%	71
🌿 21 - Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	2%	4%	94
✍ 13 - Lettres et arts	2%	3%	77
⚙ 23 - Génie civil, construction, bois	2%	2%	73
⌚ 30 - Spécialités plurivalentes des services	1%	3%	98
🏭 20 - Spécialités pluri technologiques de la production	0,4%	2%	234
👤 42 - Domaines des activités quotidiennes et de loisirs	0,2%	0,2%	33
📌 24 - Matériaux souples	0%	0%	113
999 - Non spécifié	7%	11%	71
Total	100%	100%	48

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Au vu de la place occupée par le domaine des services, onze des quinze groupes de spécialité de formation les plus suivis en relèvent : la Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité) reste la première spécialité de formation étudiée. Les Services aux personnes sont bien représentés notamment par la Santé, deuxième spécialité la plus suivie. Dans ces deux groupes de spécialité, le nombre de stagiaires, par rapport à 2022, augmente de 14 % et les durées moyennes de formation restent stables dans la santé tandis qu'elles raccourcissent dans la Sécurité des biens et des services.

Le développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles comprend l'ensemble des stagiaires formés pour l'insertion ou la réinsertion professionnelle, la préparation au bilan ou à l'évaluation des acquis professionnels.

Nombre, répartition et évolution des stagiaires et des heures dans les quinze groupes de formation les plus suivis en 2022 en Occitanie

Groupes de spécialité de formation	Stagiaires			Heures		
	Nombre	Part	Évolution 2021-2022	Nombre	Évolution 2021-2022	Durée moyenne (en heures)
➤ 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	226 005	10%	14%	2 625 034	-3%	12
🏥 331 - Santé	201 692	9%	14%	9 043 319	15%	45
▪ 415 - Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	152 743	7%	2%	5 357 826	-5%	35
☎ 326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	109 271	5%	1%	3 703 644	-9%	34
€ 313 - Finances, banque, assurances	90 656	4%	35%	2 159 840	16%	24
🎓 333 - Enseignement, formation	89 597	4%	5%	2 988 584	-17%	33
€ 311 - Transports, manutention, magasinage	84 283	4%	1%	2 825 370	0%	34
🏠 330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	74 948	3%	44%	2 744 069	7%	37
€ 312 - Commerce, vente	74 519	3%	8%	7 572 802	18%	102
▪ 413 - Développement des capacités comportementales et relationnelles	70 162	3%	5%	1 174 098	-5%	17
📖 100 - Formations générales	67 782	3%	22%	2 396 750	-9%	35
π 110 - Spécialités pluriscientifiques	52 536	2%	-16%	1 075 501	62%	20
€ 315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	50 828	2%	6%	1 193 478	8%	23
€ 314 - Comptabilité, gestion	48 413	2%	-5%	2 146 011	1%	44
€ 310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités)	44 539	2%	9%	1 991 732	-3%	45
Part des 15 formations	1 437 974	66%	/	48 998 058	48%	/

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Portrait pédagogique des organismes de formation en 2022

	Secteur associatif	Secteur privé	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total
Nombre d'OF	1 287	3 944	155	5 025	10 411
Part des OFA-CFA	6%	4%	25%	0%	3%
Taille des OF (en fonction du nombre de formateurs)					
Moins de 11 formateurs	60%	73%	26%	77%	73%
Entre 11 et 249 formateurs	16%	6%	51%	0%	5%
Plus de 250 formateurs	0,4%	0,3%	14%	0,1%	0,4%
Non connu	24%	21%	9%	22%	22%
Nombre de stagiaires et répartition					
Nombre de stagiaires	409 543	1 237 819	187 615	329 896	2 164 873
Salariés	30%	71%	16%	52%	56%
Apprentis	9%	3%	21%	5%	6%
Personnes en recherche d'emploi	32%	4%	16%	12%	12%
Particuliers	9%	7%	7%	10%	8%
Autres stagiaires	20%	16%	40%	20%	19%
Durée moyenne selon le profil des stagiaires (en heures)					
Salariés	26	18	68	19	20
Apprentis	372	291	288	27	282
Personnes en recherche d'emploi	71	128	229	20	92
Particuliers	31	56	84	51	51
Autres stagiaires	42	19	47	18	28
Ensemble	75	32	132	23	48
Ensemble (hors apprentis)	46	25	91	22	33
Objectif des formations					
Formations certifiantes	23%	18%	40%	20%	21%
Autres formations professionnelles	76%	80%	59%	78%	77%
Bilans de compétences	1%	1%	0,2%	1%	1%
Actions d'accompagnement à la VAE	1%	0,3%	1%	1%	1%
Part des formés en FOAD	9%	29%	9%	7%	20%

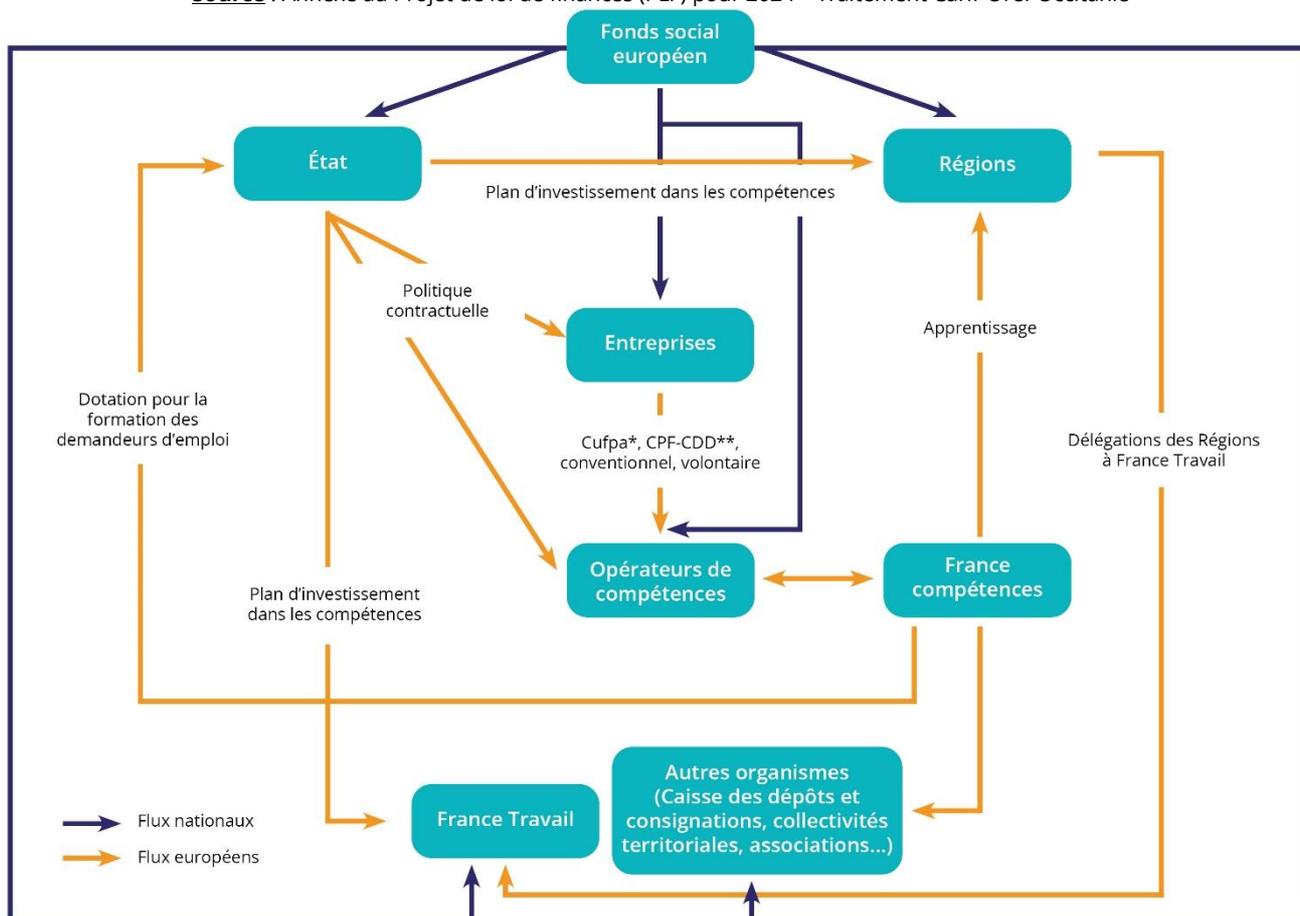
Source : DREETS Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie

Le bilan financier des organismes de formation situés en Occitanie en 2022

Dans les BPF, le financement de la formation professionnelle est pris en compte selon le financeur final i.e. procédant directement à la dépense. Les fonds utilisés proviennent en effet de différents flux financiers comme présenté ci-dessous.

Les transferts entre financeurs initiaux et finaux pour le financement de la formation professionnelle

Source : Annexe au Projet de loi de finances (PLF) pour 2024 – Traitement Carif-Oref Occitanie



*Cufpa : Contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance

**CPF-CDD : Compte personnel de formation pour les salariés en CDD

Dans ce qui suit, les montants sont donnés selon le financeur final. Ils seront appelés Chiffre d'affaires (CA) lorsqu'on situe l'analyse du côté des organismes de formation.

Une augmentation du CA des OF de 18 % par rapport à 2021

Au niveau national, environ 87 800 OF ont déclaré un CA non nul en 2022 et produisent 28 milliards d'euros soit une hausse annuelle de 11 %²³. En Occitanie, on en dénombre 9 524 qui réalisent près de 1,8 milliard d'euros de CA soit une augmentation annuelle plus importante qu'au niveau national avec + 18 %. Les OF du secteur privé portent particulièrement cette hausse : ils produisent près de la moitié du CA total et enregistrent la plus importante progression de CA.

Répartition du financement de la formation professionnelle en 2022 (en euros)

	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total général	Répartition selon le financeur	Évolution 2021-2022
Organismes gestionnaires des fonds de la formation	225 544 069	341 333 062	205 051 575	29 900 450	801 829 156	45%	25%
Pouvoirs publics	133 808 319	81 843 384	84 979 347	15 694 049	316 325 099	18%	-3%
Entreprises	33 279 838	219 956 485	17 692 967	26 092 448	297 021 738	17%	9%
Contrats conclus avec d'autres OF (y compris CFA)	35 759 670	71 539 502	18 001 178	48 870 481	174 170 831	10%	45%
Particuliers à leurs frais	11 194 056	75 472 899	8 501 301	14 267 764	109 436 020	6%	9%
Autres produits au titre de la formation professionnelle ²⁴	15 792 640	46 237 865	29 738 755	3 929 234	95 698 494	5%	49%
Total	455 378 592	836 383 197	363 965 123	138 754 426	1 794 481 338	100%	18 %
Répartition du CA	25%	47%	20%	8%	100%		
Évolution annuelle	11%	29%	6%	12%	18%		

Source : Drees Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie

Les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle²⁵ concentrent 45 % du CA de la formation professionnelle. Ils financent ou cofinancent des formations pour les salariés, les apprentis, les particuliers. Les montants engagés augmentent de 25 % en un an. Les pouvoirs publics (18 %) et les entreprises (17 %) comptabilisent des parts similaires toutefois la dépense des pouvoirs publics pour la formation professionnelle est en léger recul. La sous-traitance gagne chaque année des parts de marché, elle occupe désormais 10 % du CA de la formation professionnelle soit une hausse de 45 % en un an.

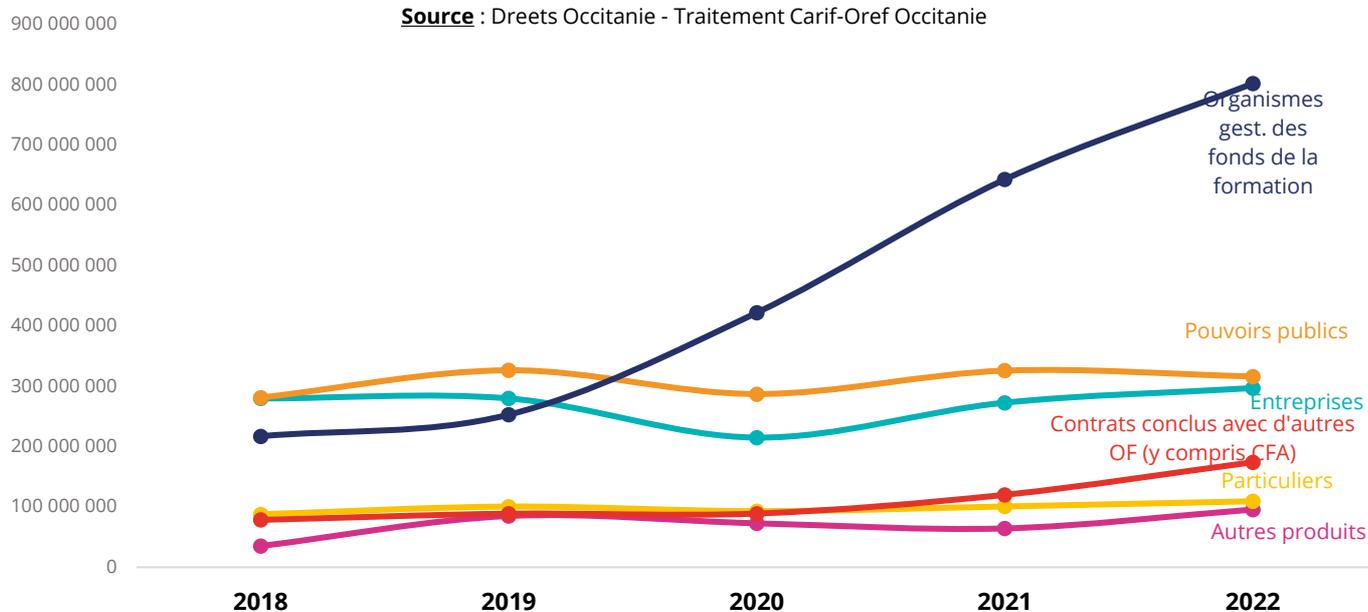
²³ Annexe au Projet de loi de finances (PLF) pour 2024 - Jaune budgétaire de la formation professionnelle P.200

²⁴ Produits résultant de formation facturée à des entreprises étrangères et se déroulant à l'étranger, de la vente d'outils pédagogiques (produits multimédia), produits rattachables à l'activité de prestataire de formation professionnelle (frais de restauration, hébergement, transport)

²⁵ Les Opérateurs de compétences (Opcoc), les associations Transition pro, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le Fond d'assurance formation (FAF) des non-salariés

Évolution des financements de la formation professionnelle par acteur

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Entre 2018 et 2022, les pouvoirs publics et les entreprises ont conservé un financement régulier malgré un fléchissement en 2020. Les organismes gestionnaires des fonds de la formation enregistrent une remarquable hausse à partir de 2020 sans affecter durablement les autres financeurs. Les pouvoirs publics et les entreprises consentent toujours au financement de la formation professionnelle dans des montants similaires à ceux d'avant l'entrée en vigueur de la loi Avenir professionnel.

45 % du financement de la formation professionnelle passe par les organismes gestionnaires des fonds de la formation

Les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle financent les dispositifs de formation tels que les contrats d'apprentissage, les dispositifs visant une reconversion professionnelle, le retour ou le maintien dans l'emploi.

Montants et répartition du financement provenant des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle par dispositif en 2022

	Montants en euros	Répartition	Part dans le CA total	Évolution annuelle
Contrats d'apprentissage	549 358 812	69%	31%	40%
Contrats de professionnalisation	23 940 645	3%	1%	-14%
Promotion ou de la reconversion par alternance	2 169 837	0,3%	0,1%	127%
CIF et projets de transition professionnelle	9 089 183	1%	1%	8%
Compte personnel de formation	109 075 112	14%	6%	1%
Personnes en recherche d'emploi	15 503 975	2%	1%	27%
Travailleurs non-salariés	20 702 398	3%	1%	-17%
Plan de développement des compétences ou d'autres dispositifs	71 989 194	9%	4%	4%
Total des produits provenant des organismes gestionnaires des fonds de la formation	801 829 156	100%	45%	25 %

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie

Le contrat d'apprentissage concentre, comme ces deux dernières années, la plus grande part du financement porté par les organismes gestionnaires des fonds de la formation soit 69 %, le Compte personnel de formation (CPF) et le plan de développement des compétences sont les deux dispositifs suivants avec des parts respectives de 14 % et 9 %.

Les contrats d'apprentissage représentent 31 % du CA de 2022

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Avenir professionnel de 2018, l'apprentissage occupe une place importante dans la dépense nationale pour la formation professionnelle. En 2022, 13,8 milliards²⁶ d'euros y sont consacrés soit 44 %. La hausse des dépenses des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle, + 21 %, est soutenue par le plan France relance de septembre 2020 avec le Plan « 1 jeune, 1 solution » qui verse, entre autres, une aide exceptionnelle aux employeurs pour l'embauche d'apprenti²⁷.

En région, le dispositif mobilise également la plus grande part de CA, 31 % soit plus d'un demi-milliard d'euro en 2022. Les montants engagés augmentent (+ 40 %) du fait de la hausse du CA issu de l'apprentissage et de la hausse des déclarations des BPF liée à la fin des dérogations transitoires²⁸ pour les CFA historiques. Les CFA « anciens » en Occitanie produisent 69 % du CA de l'apprentissage et représentent 40 % des CFA ayant déclaré un CA non nul.

Financement des contrats d'apprentissage par type d'OF : montants, nombre d'OF et d'OFA-CFA et évolutions annuelles

	CA issu des actions de formation dispensées dans le cadre des contrats d'apprentissage				OF et OFA-CFA ayant déclaré un CA issu des contrats d'apprentissage			
	Montants totaux	Dont produits par les OFA-CFA	Évolution annuelle totale	Évolution annuelle OFA-CFA	Nombre d'OF	Dont OFA-CFA	Évolution Nombre d'OF	Évolution Nombre d'OFA-CFA
Secteur associatif	189 245 001	185 989 325	17%	17%	101	72	9%	6%
Secteur privé lucratif	180 765 505	166 516 610	169%	194%	177	106	14%	25%
Secteur public et parapublic	177 463 472	144 773 745	10%	7%	51	36	13%	6%
Structures individuelles	1 884 834	871 153	60%	319%	115	5	31%	0,0%
Total général	549 358 812	498 150 833	40%	42%	444	219	17%	14%

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

²⁶ Annexe au projet de loi de finances pour 2024 (Jaune budgétaire de la formation professionnelle) P.36

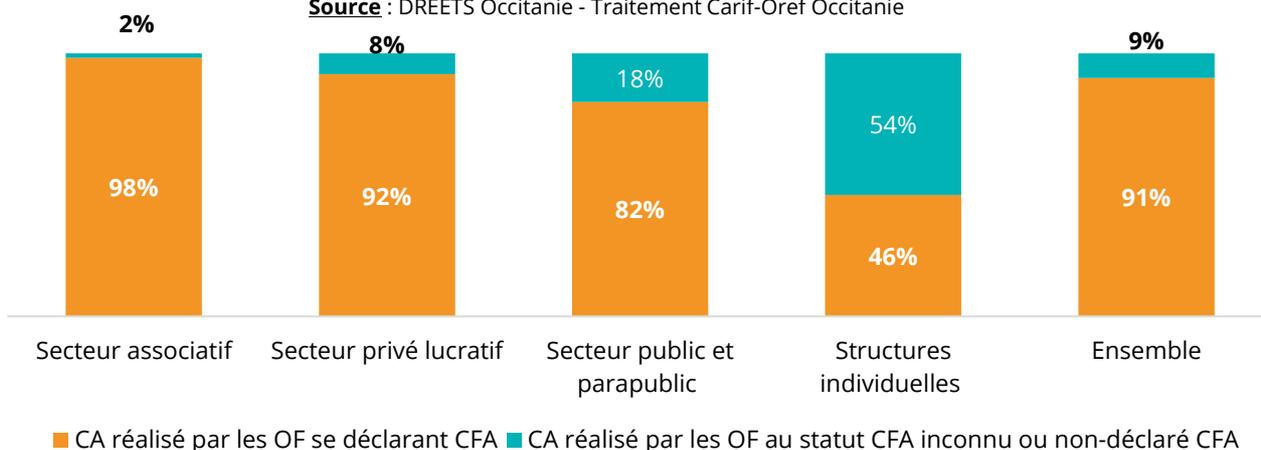
²⁷ [France relance, plan de relance de l'activité](#)

²⁸ Les CFA historiques (existants au 6 septembre 2018) n'ayant pas de numéro de déclaration d'activité étaient exemptés de remplir le BPF jusqu'en 2022.

Du côté des OF, le CA généré par les contrats d'apprentissage se répartit équitablement entre les OF du secteur associatif, privé, public et parapublic (environ un tiers chacun). Il représente environ un dixième de leur CA total. Ainsi 444 OF enregistrent un CA issu des contrats d'apprentissage (+ 17 % en un an). Parmi eux, 219²⁹ se déclarent CFA et produisent 91 % du CA total de l'apprentissage.

Répartition du CA réalisé dans le cadre de contrats d'apprentissage en 2022 entre les OF et les CFA

Source : DREETS Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Le financement de l'apprentissage pourrait être impacté par différents éléments à l'avenir. En 2022, le déficit de France compétences³⁰ s'élève à 546 millions d'euros et atteindrait un milliard en 2024 du fait principalement des contrats d'apprentissage, même si d'autres dispositifs sont financés. En 2023, l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale des affaires sociales publient un rapport³¹ conjoint faisant état de la nécessité d'une baisse des dépenses de France compétences de 580 milliards d'euros. Cette baisse doit intervenir en parallèle de l'objectif du million d'entrées en apprentissage à l'horizon 2027. Les prochaines années (éditions BPF) devraient donc être impactées par ces deux objectifs.

France compétences dans les fonds de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Source : Commission des affaires sociales – Traitement Carif-Oref Occitanie



²⁹ 287 OF se déclarent CFA et parmi eux 219 ont un CA lié à l'apprentissage non nul.

³⁰ Rapport d'information n°741 (2021-2022) de la commission des affaires sociales : [France compétences face à une crise de croissance](#)

³¹ [Modalités de financement des CFA](#), Rapport IGF et IGAS, Juillet 2023

6 % du CA des OF provient du Compte personnel de formation³² (CPF)

Avec 109 millions d'euros, le CPF est le deuxième dispositif le plus financé en 2022. Il représente néanmoins 6 % du CA total de la formation professionnelle en 2022, soit une part nettement inférieure à celle des contrats d'apprentissage. Ce dispositif, également financé par France compétences et la Caisse des dépôts³³ connaît une stabilisation des montants investis en région alors qu'ils continuent de progresser au niveau national.

Financement de la formation professionnelle avec le CPF par type d'OF : montant, répartition, part dans le CA total des OF et évolution annuelle

	CA issu des actions de formation dispensées dans le cadre du CPF				OF ayant déclaré un CA issu du CPF			
	Montant en euros	Répartition	Évolution annuelle	Part dans le CA total	Nombre d'OF	Répartition	Évolution annuelle	Part des OF ayant utilisé le CPF
Secteur associatif	6 742 743	6%	-14%	1%	184	12%	-3%	15%
Secteur privé lucratif	79 187 938	73%	1%	9%	796	54%	8%	22%
Secteur public et parapublic	6 572 787	6%	15%	2%	55	4%	-10%	37%
Structures individuelles	16 571 644	15%	5%	12%	438	30%	-4%	10%
Total général	109 075 112	100%	1%	6%	1 473	100%	2%	15%

Source : Drees Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Comme en 2021, la part du CPF dans le CA des structures individuelles est relativement plus importante (12 % contre 6 % en moyenne en région). Excepté dans le secteur public et parapublic³⁴, la Formation continue d'adultes est la première activité principale en termes de CA suivi de l'Enseignement de la conduite. Ce dernier, très présent dans les OF du secteur privé et les structures individuelles, génère 15 % du CA.

La loi du 19 décembre 2022³⁵ met en place des mesures pour lutter contre la fraude au CPF et interdire le démarchage commercial auprès des titulaires. A partir de 2023, cette loi pourrait impacter le nombre d'OF ayant généré un CA à partir du CPF notamment dans le cadre de la sous-traitance ou encore le CA lui-même resté stable en région ces deux dernières années.

³² [Décrets CPF : les nouveautés en pratique](#)

³³ Au niveau national, la Dares fait état d'une sous-déclaration des fonds dépensés par la CDC pour le financement des formations dans les BPF (hors permis de conduire). Les chiffres sont donc corrigés avec les données issues du Système d'information CPF – Agora. Voir Annexe au PLF pour 2024 (Jaune budgétaire de la formation professionnelle) P.207 Encadré Source et définitions

³⁴ Les Activités des organisations patronales et consulaires (9411Z) produisent 28 % du CA issu du CPF.

³⁵ [Loi n°2022-1587 du 19 déc. 2022 visant à lutter contre la fraude au CPF](#) et à interdire le démarchage de ses titulaires

Le plan de développement des compétences et autres dispositifs constitue 4 % du CA des OF

Le plan de développement des compétences comprend les actions de formation que l'employeur met en place pour ses salariés afin de garantir leur adaptation au poste de travail ou leur maintien dans un emploi. Les Opcos financent la formation dans les entreprises de moins de 50 salariés ; ces dernières comptent une part de formés inférieure à celle observée dans les entreprises de 50 salariés ou plus³⁶.

Au niveau national, le financement des plans de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés a coûté 659 millions d'euros³⁷ en 2022. Un montant en baisse par rapport à 2021. En région, il mobilise 72 millions d'euros et est en hausse de 4 % par rapport à 2021.

Financement du plan de développement des compétences par type d'OF : montant, répartition, part dans le CA total des OF et évolution annuelle

	CA issu des actions de formation dispensées dans le cadre du plan de développement des compétences				OF ayant déclaré un CA issu du plan de développement des compétences			
	Montant en euros	Répartition	Évolution annuelle	Part dans le CA total	Nombre d'OF	Répartition	Évolution annuelle	Part des OF ayant utilisé le dispositif
Secteur associatif	12 247 758	17%	38%	3%	233	16%	-6%	19%
Secteur privé lucratif	48 619 426	68%	1%	6%	839	58%	-2%	23%
Secteur public et parapublic	4 191 106	6%	-27%	1%	47	3%	-19%	32%
Structures individuelles	6 930 904	10%	8%	5%	317	22%	-12%	7%
Total général	71 989 194	100%	4%	4%	1 436	100%	-6%	15%

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Les OF du secteur privé qui forment 73 % des salariés réalisent également la plus forte part de CA issu du plan de développement des compétences.

³⁶ 23 % de formés dans les entreprises de moins de 50 salariés contre 76 % dans les 1000 salariés ou plus. Voir P.126 Tableau 2 - Annexe au PLF pour 2024 (Jaune budgétaire de la formation professionnelle)

³⁷ Annexe au PLF pour 2024 (Jaune budgétaire de la formation professionnelle) P.71

Une baisse de 3 % de la dépense publique pour la formation des agents et des publics spécifiques

La dépense des pouvoirs publics pour la formation est principalement destinée aux publics spécifiques. En 2022, près de 260 millions leur sont consacrés (82 %) et 56,5 millions pour la formation des agents de la fonction publique³⁸. Si le montant dédié à la formation de publics spécifiques baisse (- 7 %), celui de la formation des agents de la fonction publique augmente (+ 18 % en un an).

49 % de la dépense publique pour la formation des publics spécifiques provient du Conseil régional

Les instances européennes, étatiques, régionales contribuent de différentes manières à la formation des publics spécifiques. Les Régions interviennent³⁹ dans le financement de la formation professionnelle continue des jeunes, des demandeurs d'emploi, des personnes en situation de handicap, etc. A cette fin, l'État leur transfère les fonds dédiés sous forme de dotations⁴⁰ et dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) depuis 2018. Le Fonds social européen (FSE) contribue également à ce financement par des transferts vers l'État et les Régions.

Ainsi, l'importante part de financement de la formation professionnelle attribuée à la Région est également le fruit de ces différentes opérations en faisant ainsi le premier contributeur final de la formation des publics spécifiques. En Occitanie, cette dépense est en baisse par rapport à 2021 (- 14 %).

France Travail (ex-Pôle emploi) est le deuxième financeur final avec 19 %, indirectement les fonds mobilisés proviennent de l'État via le PIC⁴¹, des Régions et des instances européennes. Ainsi l'État arrive en troisième position en tant que financeur final avec une part similaire à celle de France Travail (18 %). Les deux acteurs enregistrent une hausse des montants dépensés sur un an soit respectivement + 10 et + 4 %.

Dépense publique pour la formation de publics spécifiques

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



³⁸ Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif

³⁹ Loi du 5 mars 2014

⁴⁰ Dotation ou droit à compensation retenu sur la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) voir Annexe au PLF pour 2024 (Jaune budgétaire de la formation professionnelle) P.43

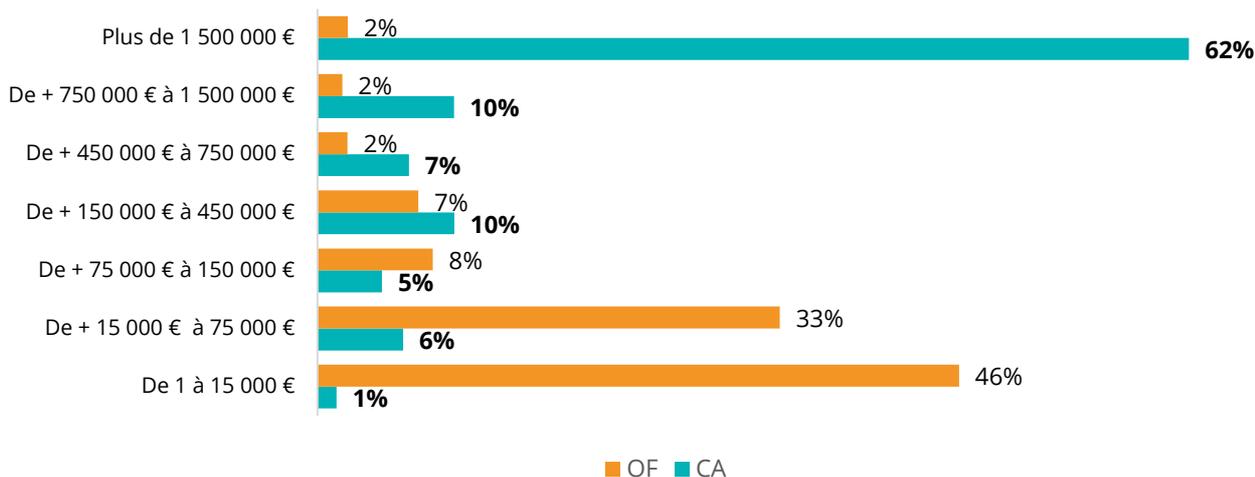
⁴¹ Le PIC se traduit en Pactes régionaux liant l'État avec les Régions et France Travail (ex-Pôle emploi) servant à financer la formation des publics éloignés du marché du travail au sein des régions et les Préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC).

2 % des OF réalisent 62 % du CA

Parmi les 9 524 OF ayant déclaré un CA non nul, 2 % réalisent la plus grande part du CA (62 %) en 2022. Concrètement environ 200 OF réalisent 1,1 milliard d'euros de CA. A l'inverse, un peu moins de la moitié des OF réalise un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 15 000 euros.

Répartition des OF et du CA en 2022 en Occitanie

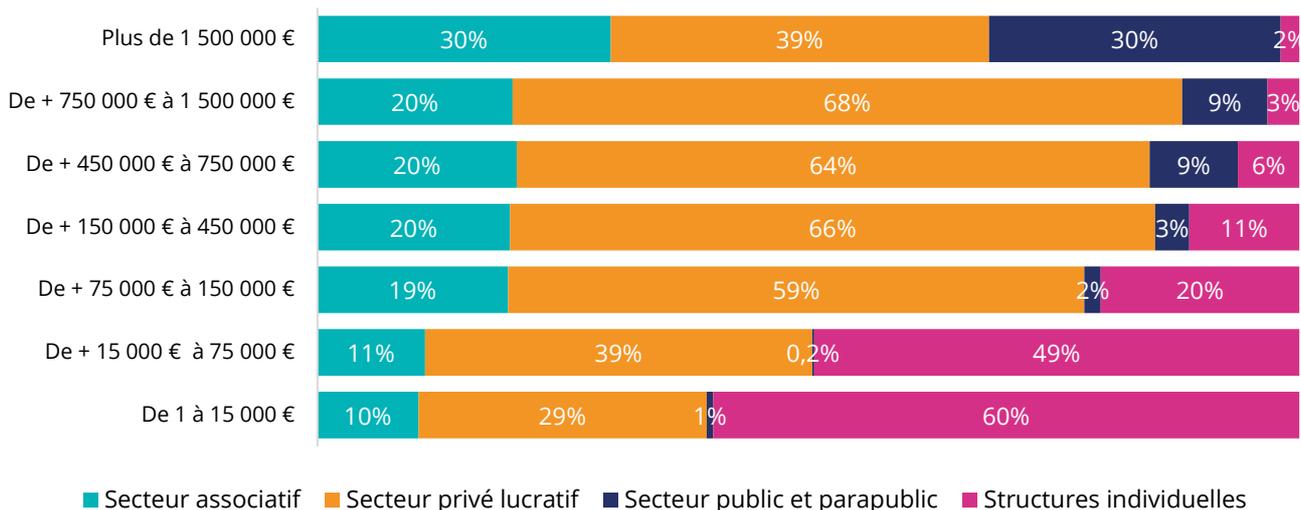
Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



La part de CA produite par les OF réalisant plus de 1,5 million d'euros ne cesse d'augmenter ; + 4 points par rapport à 2021 et + 7 par rapport à 2020. La part des OF situés dans la tranche de CA la plus basse reste stable par rapport à l'année précédente.

Contribution selon le statut juridique à chaque tranche de CA en 2022

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



829 euros de coût moyen stagiaire

En 2022, le coût moyen de la formation d'un stagiaire est estimé à 829 euros tout profil confondu (+ 64 euros par rapport à 2021). Ce coût est plus élevé dans les OF présentant des formations longues et accueillant d'avantage d'apprentis à savoir les OF du secteur public et parapublic (1 940 euros) et les OF du secteur associatif (1 112 euros). Les OF du secteur privé⁴² forment des profils plus variés sur des durées relativement moins conséquentes.

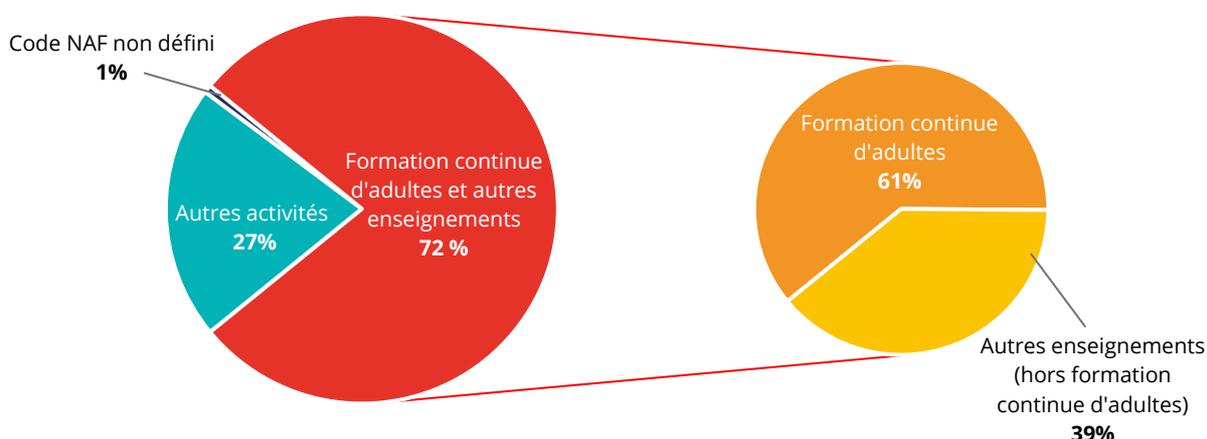
L'activité principale des OF et le chiffre d'affaires

1,3 million d'euros produits par les OF de l'enseignement et de la formation

En 2022, les OF ayant comme activité principale l'enseignement ou la formation⁴³ ont généré près de 1,3 milliard d'euros soit une progression de 19 % en un an. Ce montant représente 72 % du CA des OF. Cette répartition reste inchangée par rapport à 2021.

Répartition du CA des OF selon le secteur d'activité (NAF) en 2022

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



44 % du CA total produit par les OF de la Formation continue d'adultes

Les OF dont la Formation continue d'adultes est l'activité principale réalisent 789,6 millions d'euros soit 44 % du CA total de l'année 2022. Ce chiffre est en progression de 13 % par rapport à 2021. Les OF du secteur privé en produisent la moitié. Les OF relevant de l'Enseignement supérieur produisent 202 millions d'euros et enregistrent + 28 %.

⁴² 676 euros en moyenne par stagiaire et 421 euros pour les structures individuelles

⁴³ Codes NAF : 8520Z - Enseignement primaire ; 8531Z - Enseignement secondaire général ; 8532Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel ; 8541Z - Enseignement post-secondaire non supérieur ; 8542Z - Enseignement supérieur ; 8551Z - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs ; 8552Z - Enseignement culturel ; 8553Z - Enseignement de la conduite ; 8559A - Formation continue d'adultes ; 8559B - Autres enseignements ; 8560Z - Activités de soutien à l'enseignement

Répartition du CA des OF relevant de l'enseignement et de la formation continue d'adultes en 2022

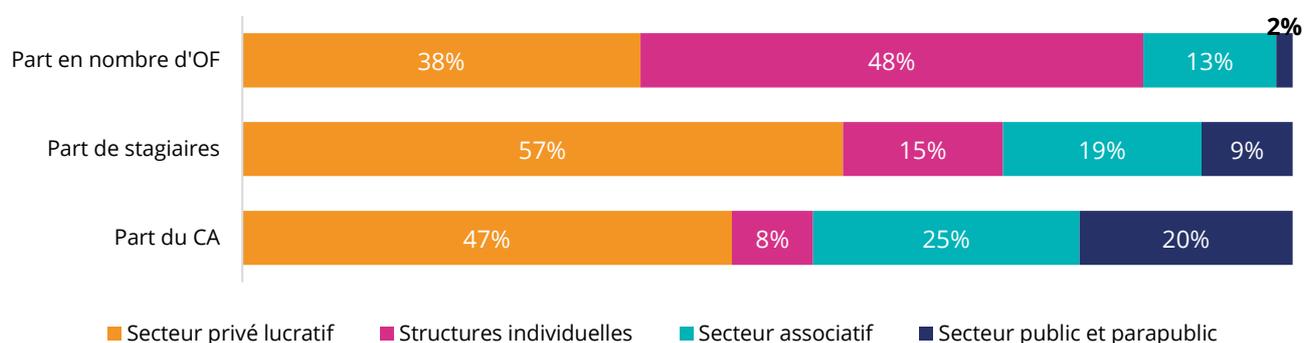
	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total général	Évolution annuelle
8520Z - Enseignement primaire	14 870	59 880	-	-	74 750	-32%
8531Z - Enseignement secondaire général	5 576 145	2 177 969	22 362 353	10 890	30 127 357	209%
8532Z - Enseignement secondaire technique ou professionnel	30 613 050	25 182 242	30 756 107	1 397 927	87 949 326	18%
8541Z - Enseignement post-secondaire non supérieur	-	66 115	605 054	-	671 169	-11%
8542Z - Enseignement supérieur	49 143 387	73 445 745	78 168 701	1 708 810	202 466 643	28%
8551Z - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	281 364	1 040 243	3 268 534	1 004 170	5 594 311	-3%
8552Z - Enseignement culturel	1 773 955	958 082	-	838 903	3 570 940	-7%
8553Z - Enseignement de la conduite	-	37 819 256	-	5 525 356	43 344 612	11%
8559A - Formation continue d'adultes	220 115 877	399 690 125	107 142 545	62 702 242	789 650 789	13%
8559B - Autres enseignements	44 410 909	66 436 687	213 437	18 516 981	129 578 014	25%
8560Z - Activités de soutien à l'enseignement	15 000	256 046	-	462 885	733 931	63%
Total	351 944 557	607 132 390	242 516 731	92 168 164	1 293 761 842	19%
Répartition	27%	47%	19%	7%	100%	

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Le secteur associatif réalise 25 % du CA total

Répartition des stagiaires et du CA selon le type d'OF en Occitanie en 2022

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Selon le statut juridique, les OF produisant le plus de CA exercent dans différents secteurs d'activité. Pour faire ressortir ces différences, un focus par statut juridique est présenté dans ce qui suit.

Focus sur les structures individuelles

Elles sont plus nombreuses car elles constituent près de la moitié des OF ayant déclaré un CA non nul en 2022.

Elles forment 15 % des stagiaires pour moins d'un dixième du CA total car 94 % d'entre elles produisent moins de 75 000 euros (correspondant au seuil⁴⁴ réglementaire du statut d'auto-entrepreneur).

En plus de la Formation continue d'adultes (45 % du CA), le Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion⁴⁵ ressort avec 13 % de CA et l'Enseignement de la conduite, 4 %.

Focus sur les OF du secteur public et parapublic

Ils sont peu nombreux, seulement 2 % des OF et sont plutôt de grande taille.

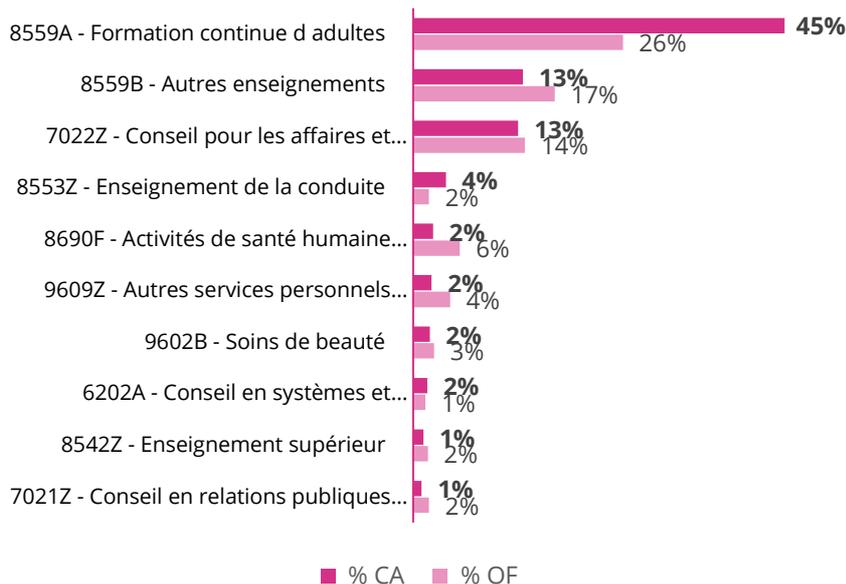
Ils forment un stagiaire sur dix pour 20 % du CA.

Ils se répartissent de manière équilibrée entre la Formation continue d'adultes, les Activités des organisations patronales et consulaires et l'Enseignement supérieur.

Plus d'un tiers des OF réalisent un CA supérieur à 1,5 million d'euros. Cela peut s'expliquer par la présence de l'apprentissage notamment dans l'Enseignement supérieur.

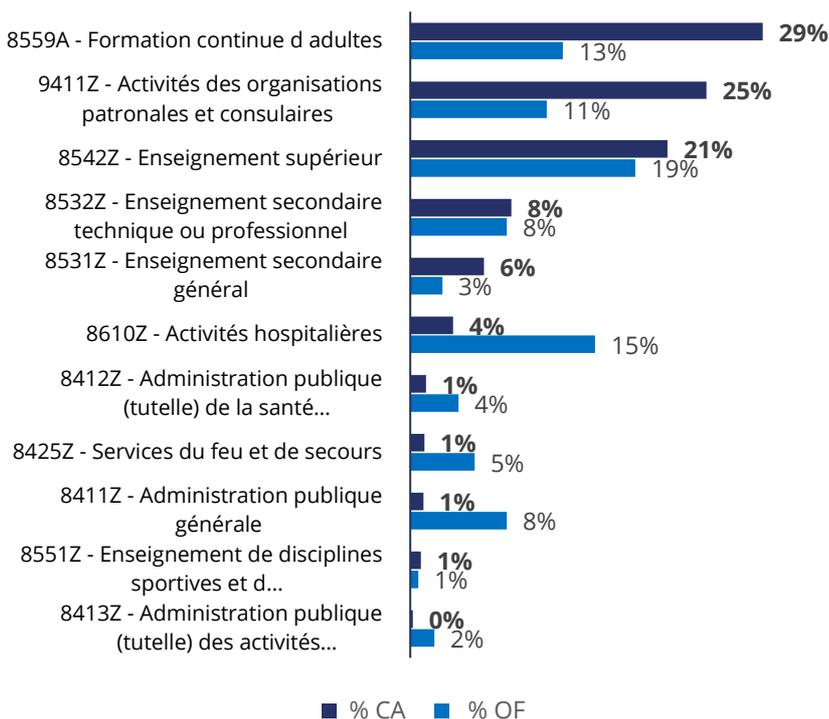
Top 10 des activités principales dans le CA dans les structures individuelles

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Top 10 des activités principales dans le CA dans le secteur public et parapublic

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



⁴⁴ 77 000 euros

⁴⁵ Être consultant indépendant sous statut de micro-entrepreneur voir [ici](#)

Focus sur les OF du secteur privé lucratif

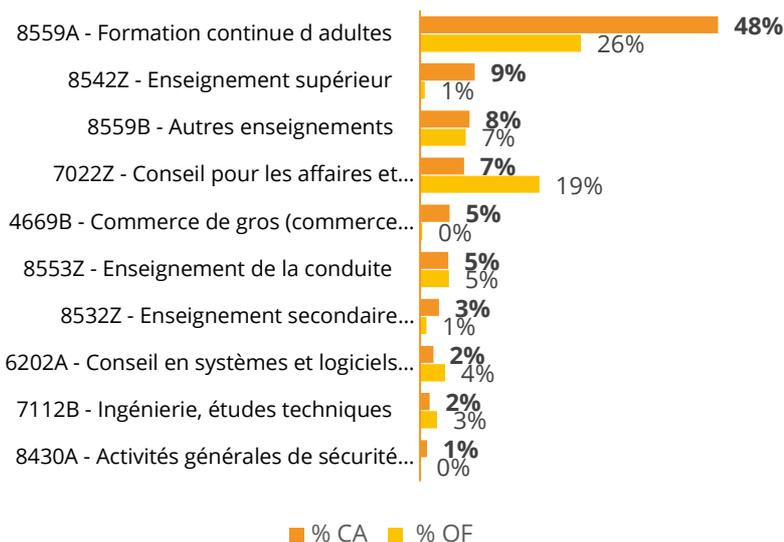
Ils forment près de 6 stagiaires sur 10 et concentrent 47 % du CA total.

Ils sont présents dans 255 secteurs d'activité mais la moitié de leur CA est produit par des OF relevant de la Formation continue d'adultes. L'Enseignement supérieur est le deuxième producteur de CA avec 9 %.

87 % du CA de l'Enseignement de la conduite est produit par les OF de ce secteur.

Top 10 des activités principales dans le CA dans le secteur privé lucratif

Source : Dreets Occitanie -Traitement Carif-Oref Occitanie



Focus sur les OF du secteur associatif

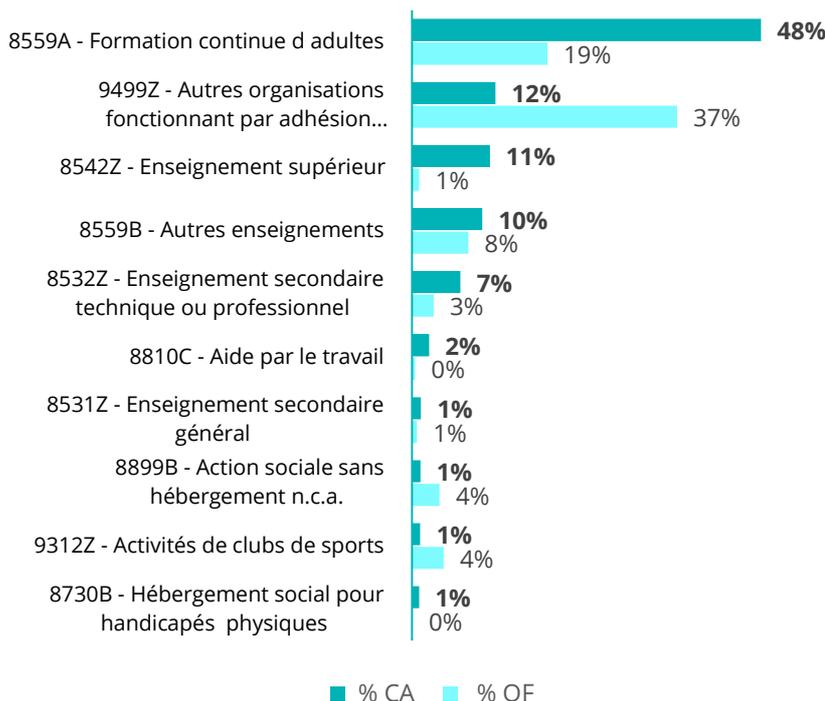
Ils représentent un quart du CA, deux stagiaires sur dix et environ un OF sur dix.

Au vu du caractère associatif, les Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire constituent 37 % des OF même si 72 activités principales sont représentées.

L'Enseignement supérieur produit un CA équivalent à celui des diverses associations relevant des Autres organisations par adhésion volontaire.

Top 10 des activités principales dans le CA dans le secteur associatif

Source : Dreets Occitanie -Traitement Carif-Oref Occitanie



Portrait financier des OF en 2022 en Occitanie

	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total
Nombre d'OF	1 204	3 612	149	4 559	9 524
Part des OFA-CFA	7%	4%	26%	0,3%	3%
Le financement de la formation professionnelle ou CA des OF					
CA réalisé (€)	455 378 592	836 383 197	363 965 123	138 754 426	1 794 481 338
Part des OF dans le CA	25%	47%	20%	8%	100%
Évolution annuelle	11%	29%	6%	12%	18%
Coût moyen stagiaire (€)	1 112	676	1 940	421	829
Répartition des financements en fonction de la provenance					
Organismes gestionnaires des fonds de la formation	50%	41%	56%	22%	45%
Pouvoirs publics	29%	10%	23%	11%	18%
Entreprises	7%	26%	5%	19%	17%
Contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)	8%	9%	5%	35%	10%
Particuliers à leurs frais	2%	9%	2%	10%	6%
Autres produits	3%	6%	8%	3%	5%
Répartition des OF de chaque statut juridique dans les tranches de CA					
De 1 à 15 000 €	40%	34%	17%	58%	46%
De + 15 000 € à 75 000 €	27%	32%	5%	36%	33%
De + 75 000 € à 150 000 €	12%	13%	8%	4%	8%
De + 150 000 € à 450 000 €	11%	12%	15%	2%	7%
De + 450 000 € à 750 000 €	3%	4%	11%	0%	2%
De + 750 000 € à 1 500 000 €	3%	3%	9%	0%	2%
Plus de 1 500 000 €	4%	3%	35%	0%	2%
Quelques dispositifs					
Contrat d'apprentissage : CA (€)	189 245 001	180 765 505	177 463 472	1 884 834	549 358 812
Part dans le CA total	42%	22%	49%	1%	31%
Évolution annuelle	17%	169%	10%	60%	40%
Compte personnel de formation (CPF) : CA (€)	6 742 743	79 187 938	6 572 787	16 571 644	109 075 112
Part dans le CA total	1%	9%	2%	12%	6%
Évolution annuelle	-14%	1%	15%	5%	1%

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

Note de lecture : Les contrats d'apprentissage représentent 49 % du CA total dans les OF du secteur public et parapublic

Zoom sur la sous-traitance

Précaution de lecture :

La sous-traitance sera abordée dans les cas de figure où l'OF déclarant forme les stagiaires pour le compte d'autres OF, il est donc le sous-traitant d'un autre organisme de formation. Elle sera abordée aussi lorsqu'il est donneur d'ordre, ce qui signifie qu'il fait appel à d'autres OF. En fonction des cas de figure, différentes rubriques du Cerfa seront utilisées :

- Si l'OF est le sous-traitant d'un autre OF : les rubriques C10 et G seront utilisées ;
- Si l'OF est le donneur d'ordre : les rubriques D2, E2 et F2 seront utilisées.

La rubrique E2 permet aux OF de renseigner les personnes extérieures auxquelles ils font appel pour dispenser tout ou partie de leur action de formation. Il s'agit de formateurs extérieurs par exemple.

En 2022, environ 4 700 OF (45 %⁴⁶) ont formé des stagiaires pour le compte d'un autre OF comme au niveau national⁴⁷. Parmi eux, 2 % sont des OFA-CFA. Leur nombre est en hausse de 22 % par rapport à 2021.

Le nombre d'OF donneurs d'ordre se chiffre à 1 107 en 2022 soit une part de 12 % (13 % au niveau national). Ce chiffre reste stable par rapport à 2021.

OF sous-traitants et donneurs d'ordre : nombre, stagiaires et CA en 2022

	L'OF est sous-traitant			L'OF est donneur d'ordre		
	Nombre d'OF ayant conclu des contrats avec d'autres OF (y compris CFA)	Nombre de stagiaires dont la formation a été confiée par un autre organisme	Produits provenant de contrats conclus avec d'autres OF y compris CFA	Nombre d'OF donneurs d'ordre	Nombre de stagiaires ou d'apprentis dont l'action a été confiée à un autre OF	Achats de prestation de formation et honoraires de formation
Secteur associatif	360	34 012	35 759 670	195	63 336	82 354 111
Secteur privé lucratif	1 288	326 328	71 539 502	640	218 962	90 106 334
Secteur public et parapublic	49	8 173	18 001 178	34	7 794	9 108 174
Structures individuelles	2 985	464 201	48 870 481	238	26 107	5 438 290
Total général	4 682	832 714	174 170 831	1 107	316 199	187 006 909

Source : DREETS Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

⁴⁶ Ayant formé au moins un stagiaire et 49 % des OF ayant produit un CA non nul.

⁴⁷ Annexe au Projet de loi de finances (PLF) pour 2024 – Formation professionnelle P.204

+ 22 % d'OF sous-traitants

Le nombre d'OF sous-traitants enregistre une progression régulière ces deux dernières années⁴⁸. Cette dernière est portée particulièrement par les structures individuelles et les OF du secteur privé lucratif qui occupent davantage le marché de la sous-traitance. En effet, près de 6 structures individuelles sur 10 sont sous-traitants et 33 % des OF du secteur privé lucratif. Ces parts sont plutôt stables excepté dans le secteur associatif (+ 4 points en un an).

Répartition et évolution des OF sous-traitants en 2022 selon le statut juridique

	Répartition	Évolution annuelle	Part dans le nombre total d'OF
Secteur associatif	8%	22%	28%
Secteur privé lucratif	28%	17%	33%
Secteur public et parapublic	1%	0%	32%
Structures individuelles	64%	25%	59%
Total général	100%	22%	45%

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

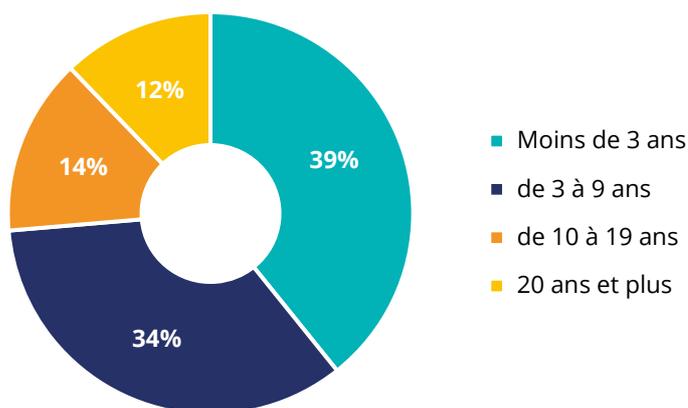
39 % des OF sous-traitants ont moins de 3 ans

Les contrats de sous-traitance représentent une part plus ou moins importante selon le statut juridique et l'ancienneté. En termes de répartition, près de 4 OF sous-traitants sur 10 existent depuis moins de trois ans et 12 % depuis 20 ans ou plus.

En 2022, 69 % des structures individuelles de moins de trois ans sont sous-traitants. Cette part, élevée dans les premières années d'existence, reste supérieure à ce qui est observé pour les autres statuts juridique. Toutefois, avec l'expérience, ces structures individuelles dépendent moins de la sous-traitance certainement en formant davantage pour leur compte.

Répartition des OF sous-traitants selon l'ancienneté en 2022

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



⁴⁸ + 25 % entre 2020 et 2021

Part de l'activité de sous-traitance selon le statut juridique et l'ancienneté des OF⁴⁹

	Moins de 3 ans	de 3 à 9 ans	de 10 à 19 ans	20 ans et plus	Total
Secteur associatif	34%	28%	24%	29%	28%
Secteur privé lucratif	38%	34%	26%	31%	33%
Secteur public et parapublic	25%	31%	30%	33%	32%
Structures individuelles	69%	55%	47%	53%	59%
Part dans l'ensemble des OF	57%*	43%	34%	38%	45%

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

***Note** : Sur l'ensemble des OF de moins de 3 ans ayant formé au moins un stagiaire, 57 % sont sous-traitants.

38 % des stagiaires formés dans le cadre de la sous-traitance

En 2022, la formation d'environ 4 stagiaires sur dix a été sous-traitée (38 %). Leur nombre augmente moins vite qu'en 2021 avec + 25 %⁵⁰. Les durées moyennes de formation sont globalement stables sur ces deux dernières années. Seuls les OF du secteur associatif se démarquent avec des formations 20 heures plus longues en moyenne qu'en 2021.

Nombre de stagiaires, heures et leur évolution annuelle et durées moyennes

	Nombre de stagiaires et d'apprentis	Nombre d'heures	Évolution du nombre de stagiaires	Évolution du nombre d'heures	Durées moyennes (en heures)
Secteur associatif	34 012	2 711 310	16%	63%	80
Secteur privé lucratif	326 328	8 388 042	20%	31%	26
Secteur public et parapublic	8 173	1 608 906	-18%	-21%	197
Structures individuelles	464 201	10 729 668	31%	23%	23
Total général	832 714	23 437 926	25%	24%	28

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

⁴⁹ Nombre d'OF ayant formé au moins un stagiaire soit 10 411 voir Portrait pédagogique des OF

⁵⁰ Hausse de 39 % entre 2020 et 2021

65 % des stagiaires formés par des sous-traitants de moins de dix ans

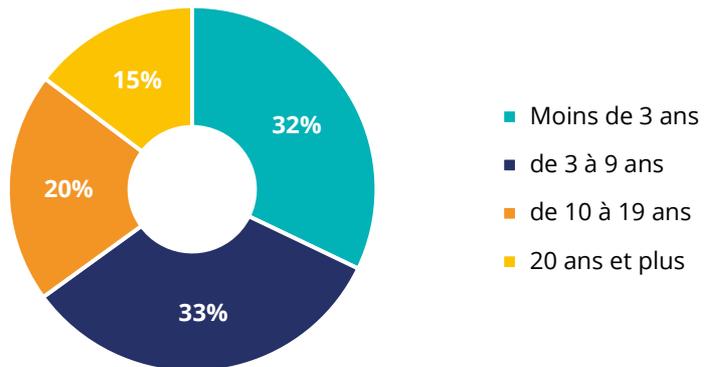
Parmi les stagiaires confiés à la sous-traitance, près de deux tiers sont formés par les OF de moins de dix ans. Cette part se retrouve de façon équilibrée entre les OF de moins de trois ans et ceux ayant entre 3 et 9 ans d'ancienneté.

De même, le poids de la sous-traitance par rapport aux activités de formation à leur propre compte est généralement plus important dans les premières années d'activité tout statut confondu. Ce constat est encore

plus marqué dans les structures individuelles qui forment davantage pour le compte d'autres OF que pour eux même les premières années, cette répartition disparaît progressivement.

Répartition des stagiaires des OF sous-traitants selon l'ancienneté en 2022

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Part des stagiaires formés dans le cadre de la sous-traitance selon l'ancienneté et le statut juridique des OF

	Moins de 3 ans	de 3 à 9 ans	de 10 à 19 ans	20 ans et plus	Total
Secteur associatif	26%	15%	6%	6%	8%
Secteur privé lucratif	52%	31%	29%	14%	26%
Secteur public et parapublic	0%	2%	5%	5%	4%
Structures individuelles	351%	201%	43%	69%	141%
Ensemble des stagiaires	132%	57%	26%	15%	38%

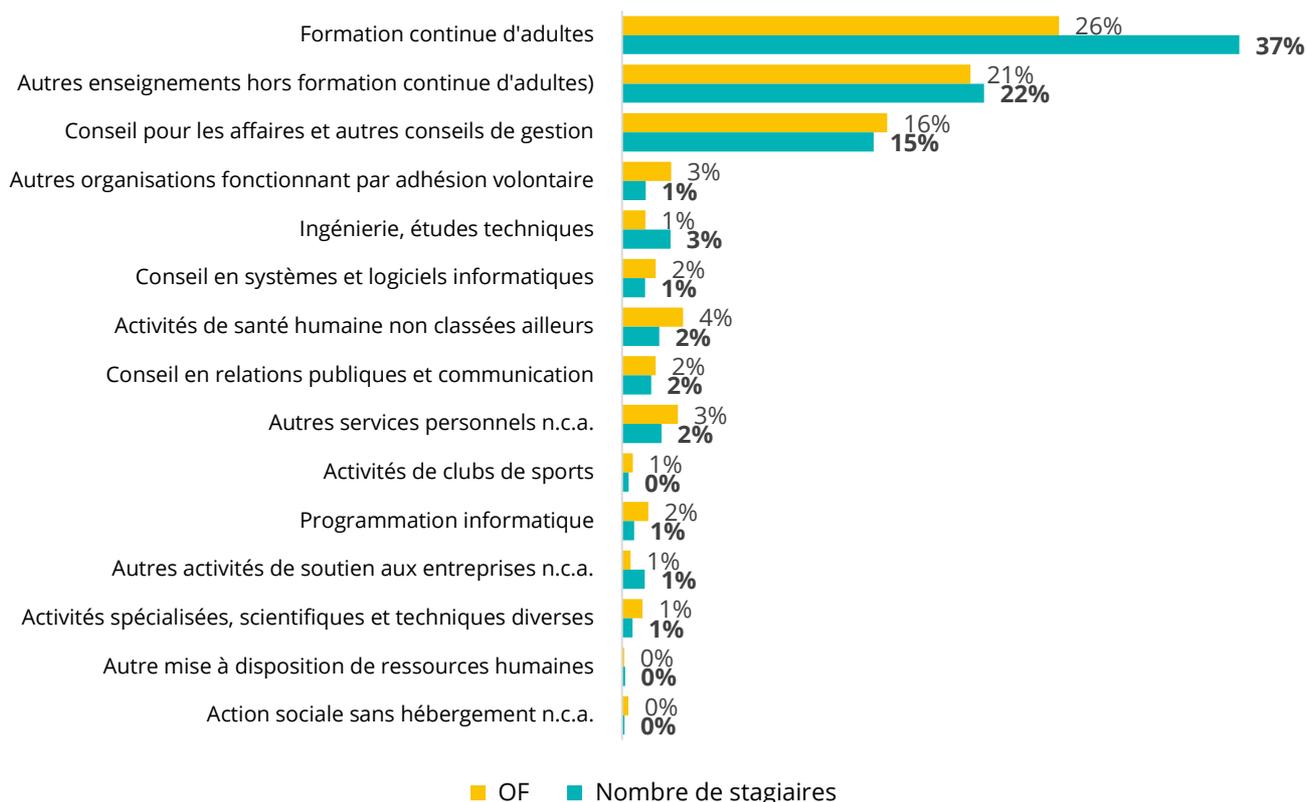
Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie

26 % des OF ont pour activité principale la Formation continue d'adultes

Parmi les OF sous-traitants, un quart déclare la formation continue d'adultes comme activité principale. Cette part est légèrement en baisse.

Répartition des OF sous-traitants et des stagiaires (code NAF) en 2022

Source : DREETS - Traitement Carif-Oref Occitanie



La certification Qualiopi des OF sous-traitants

En 2022, 1 246 OF sous-traitants sont certifiés pour au moins une catégorie (27 %). La part d'OF certifiés pour une ou plusieurs catégories varie selon les statuts juridiques. Elle est de 90 % dans les OF sous-traitants du secteur public et parapublic, 52 % dans le secteur associatif et 49 % dans le secteur privé. Les structures individuelles présentent un taux de certifiés de 13 %.

La sous-traitance représente 10 % du CA des OF en 2022

+ 45 % de CA issu des contrats de sous-traitance en un an

En 2022, 174 millions d'euros de CA sont issus de la sous-traitance soit 10 % du CA des OF. Il est en hausse de 45 % en un an. Cette dernière est portée particulièrement par le secteur privé lucratif, les structures individuelles et le secteur associatif.

Dans le secteur privé lucratif, le CA augmente de moitié en un an et celui des structures individuelles croît moins vite que l'année précédente. Les OF du secteur associatif semblent davantage présents avec un CA qui a plus que doublé. Ces différentes augmentations peuvent s'expliquer par une hausse du coût des formations (181 euros en moyenne par stagiaire en 2021). A titre d'exemple, dans le secteur public et parapublic, le nombre de stagiaires formés baisse alors

que le CA associé continue d'augmenter (2 200 euros en moyenne par stagiaire contre 1 600 euros environ en 2021).

L'évolution du CA issu des contrats de sous-traitance en 2022 par statut juridique

	CA provenant de contrats conclus avec d'autres OF (y compris CFA)	Évolution du CA issu de la sous-traitance	Coût moyen
Secteur associatif	35 759 670	129%	1 051
Secteur privé lucratif	71 539 502	48%	219
Secteur public et parapublic	18 001 178	11%	2 203
Structures individuelles	48 870 481	22%	105
Total général	174 170 831	45%	209

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

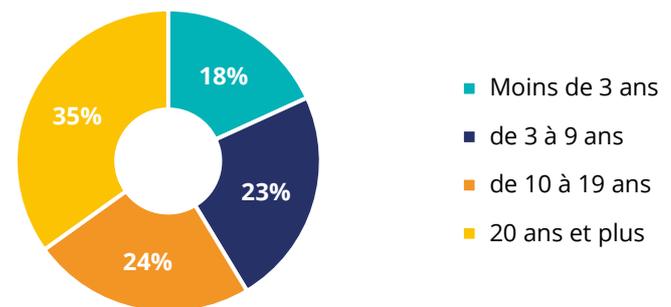
35 % du CA de la sous-traitance produit par les OF de 20 ans ou plus

Le CA de la sous-traitance se retrouve majoritairement dans les OF expérimentés i.e. présents sur le marché depuis 20 ans ou plus. C'est pourtant les moins nombreux et ceux qui forment le moins de stagiaires.

La part de CA issu de la sous-traitance est également très importante à l'entrée sur le marché. Avec l'ancienneté, elle baisse ensuite excepté dans le secteur associatif et dans le secteur public et parapublic qui présente des OF plus anciens sur le marché qu'en moyenne.

Répartition du CA des OF sous-traitants selon l'ancienneté en 2022

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Part du CA réalisé dans le cadre de la sous-traitance selon l'ancienneté et le statut juridique des OF

	Moins de 3 ans	de 3 à 9 ans	de 10 à 19 ans	20 ans et plus	Total
Secteur associatif	6%	3%	7%	11%	8%
Secteur privé lucratif	13%	9%	12%	5%	9%
Secteur public et parapublic	0%	1%	2%	8%	5%
Structures individuelles	59%	42%	17%	23%	35%
Ensemble (CA)	22%*	8%	10%	8%	10%

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

* **Note** : La sous-traitance représente 22 % du CA des OF de moins de 3 ans

Parmi les OF sous-traitants en 2022, 57 % déclarent que leur CA provient exclusivement de la sous-traitance. Il s'agit principalement de structures individuelles, sept sur dix déclarent un CA issu à 100 % de la sous-traitance.

12 % des OF sont donneurs d'ordre en 2022

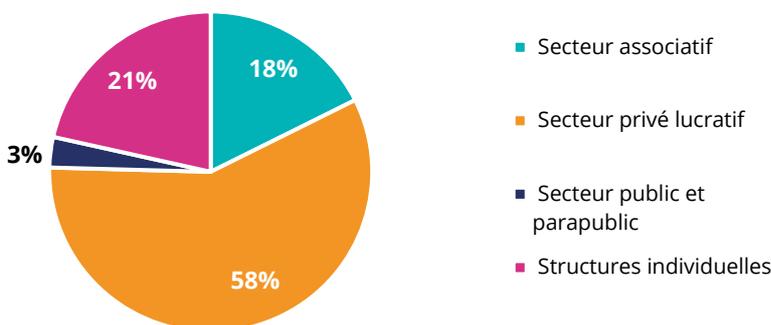
En 2022, 1 107 OF donneurs d'ordre sont dénombrés en 2022 soit 12 % des OF⁵¹. Leur nombre reste stable (+ 0,7 %).

La répartition des OF donneurs d'ordre selon le statut juridique montre qu'il s'agit principalement d'OF du secteur privé lucratif. Les structures individuelles et les OF du secteur associatif représentent chacun 21 % et 18 % des OF donneurs d'ordre.

En effet, par rapport à 2021, le nombre d'OF ayant confié des stagiaires à d'autres baisse dans le secteur public et parapublic (- 17 %) et dans le secteur associatif (- 5 %).

Répartition des OF donneurs d'ordre par statut juridique en 2022

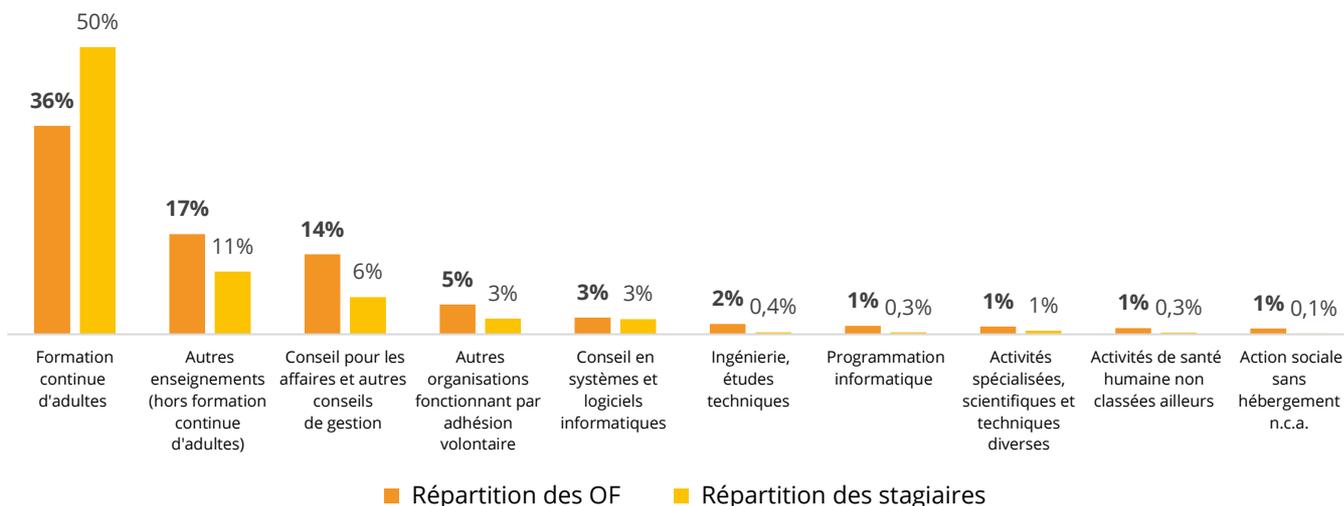
Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



Comme en 2021 et 2020, 36 % des OF donneurs d'ordre ont pour activité principale la formation continue d'adultes. Ils forment la moitié des stagiaires (57 % en 2021).

Répartition des OF donneurs d'ordre selon les dix premières activités principales (code NAF) en 2022

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



⁵¹ Ayant réalisé un CA non nul

+ 19 % de stagiaires confiés par les OF donneurs d'ordre

La formation de 316 199 stagiaires a été confiée à d'autres OF pour un total de 11,6 millions d'heures. Le nombre de stagiaires formés repart à la hausse après deux années de baisse consécutive⁵². Le nombre d'heures accélère sa hausse annuelle avec + 26 % (contre + 6 % entre 2020 et 2021). Ainsi les OF donneurs d'ordre confient davantage de stagiaires pour des durées de formation plus importantes soit 37 heures en moyenne (+ 2 h en un an) toutefois selon le type d'OF, les pratiques varient :

- Les OF du secteur privé lucratif influencent la tendance globale avec + 17 % de stagiaires confiés sur des formations de courte durée, en moyenne 24 h.
- Avec un nombre d'heures de formation quasiment équivalent, le secteur associatif confie moins de stagiaires sur des formations de longue durée (82 h).
- Le secteur public et parapublic, quant à lui, réduit son recours à la sous-traitance par rapport à 2021 en confiant moins de stagiaires et en réduisant le nombre d'heures (- 50 %).
- Les structures individuelles sont dans une dynamique similaire avec une baisse du nombre de stagiaires et d'heures.

Nombre de stagiaires et d'heures suivies dans le cadre d'actions confiées par les OF donneurs d'ordre en 2022, durées moyennes et évolution annuelles

	Nombre de stagiaires ou d'apprentis	Nombre total d'heures de formation suivies	Durées moyennes (en heures)	Évolution annuelle des durées moyennes (en heures)
Secteur associatif	63 336	5 178 641	82	1
Secteur privé lucratif	218 962	5 331 135	24	6
Secteur public et parapublic	7 794	616 027	79	- 40
Structures individuelles	26 107	519 071	20	2
Total général	316 199	11 644 874	37	2

Source : Dreets Occitanie – Traitement Carif-Oref Occitanie

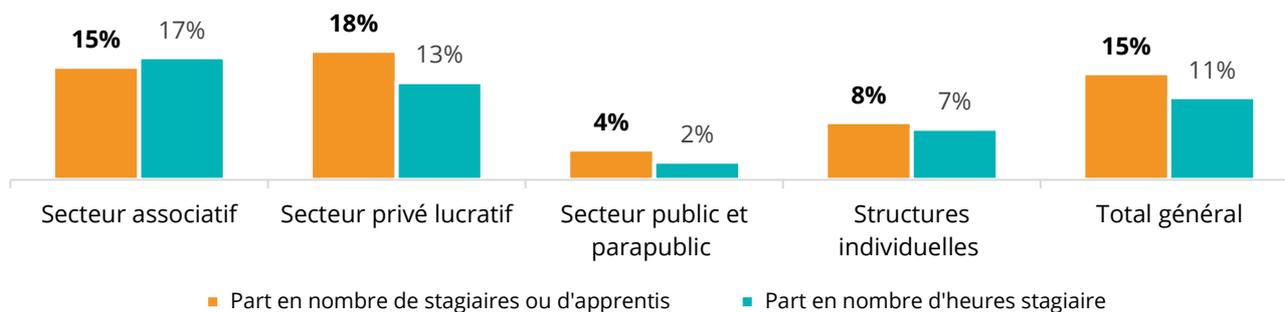
La part de formés pour le compte d'OF donneurs d'ordre repart à la hausse en s'établissant à 15 %. La part des heures confiées augmente également de 2 points par rapport à 2021. Cette tendance haussière est plus présente dans le secteur privé lucratif⁵³.

⁵² - 20 % entre 2019 et 2020, puis - 8 % entre 2020 et 2021

⁵³ + 3 points pour les stagiaires et +4 pour le nombre d'heures

Part de l'activité confiée à d'autres OF par les OF donneurs d'ordre en 2022

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie



+ 23 % d'achats de prestation de formation ou d'honoraires de formation

En 2022, l'achat de prestation de formation et les honoraires de formation des OF donneurs d'ordre s'élève à plus de 187 millions d'euros soit + 23 % en un an. Leur part dans les charges totales des OF donneurs d'ordre augmente de 6 points pour atteindre désormais 29 %.

Selon les types d'OF, les évolutions et la part des dépenses sont contrastés. En effet la hausse des achats de prestations est portée principalement par les OF du secteur privé (+ 42 %) et du secteur associatif (+ 19 %). A l'inverse, une baisse est enregistrée pour les structures individuelles et les OF du secteur public et parapublic. Dans ce dernier secteur, l'achat de prestation de sous-traitance a reculé également ; en effet la part des achats de prestation augmente dans tous les types d'OF excepté dans la secteur public et parapublic.

Achats de prestations de formation et honoraire de formation par statut juridique en 2022

	Achats de prestation de formation et honoraires de formation en euros	Evolution annuelle	Répartition en fonction du statut juridique	Part sur l'ensemble des charges
Secteur associatif	82 354 111	19%	44%	39%
Secteur privé lucratif	90 106 334	42%	48%	37%
Secteur public et parapublic	9 108 174	-21%	5%	5%
Structures individuelles	5 438 290	-25%	3%	33%
Total général	187 006 909	23%	100%	29%

Source : Dreets Occitanie - Traitement Carif-Oref Occitanie

47 % des OF donneurs d'ordre réalisent un CA inférieur à 75 000 euros. Cette part continue de baisser (- 2 points par rapport à 2021). En parallèle, 24 % des stagiaires confiés proviennent des OF donneurs d'ordre réalisant plus de 3,7 millions d'euros de CA.

En 2022, 45 % des OF donneurs d'ordre sont également sous-traitants (+ 5 points en un an).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://www.cariforefoccitanie.fr/territoires-secteurs-et-metiers/le-marche-de-la-formation-professionnelle>



Le marché de la formation professionnelle en Occitanie Aperçu 2024

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Christelle SAMBOU

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : Juillet 2024